

**Cours
fondamental
sur le charisme
missionnaire
franciscain**



**François d'Assise
et l'option
pour les pauvres**



Leçon 19

Impressum

Éditeur et Copyright :

Comité de direction international du CCFMC
Président: Anton Rotzetter OFMCap
2ème édition revue et complétée, 1998
c/o Centre CCFMC, Würzburg

Rédaction :

Maria Crucis Doka OSF, Patricia Hoffmann,
Margarethe Mehren OSF, Andreas Müller OFM,
Othmar Noggler OFMCap, Anton Rotzetter OFMCap

Éditrice :

Sr. Alphonsa Kiven TSSF
Tertiary Sisters of Saint Francis
Shisong
P.O.Box 8
Kumbo, Bui Division
Cameroun
tssfcam1@yahoo.com

Graphisme :

Jakina U. Wesselmann

Centre CCFMC :

CCFMC-Zentrum
Haugerring 9
D-97070 Würzburg
Tel.: +49-931-352 84 65
Fax: +49-931-352 84 66
E-mail: post@ccfmc.net
Internet: <http://www.ccfmc.net>

Traducteur :

Pascal Curin

Rédaction :

Benedikt Mertens OFM, Judith Putz OSF, Philippe
Schillings OFM

**Cours
fondamental
sur le charisme
missionnaire
franciscain**



**François d'Assise
et l'option
pour les pauvres**



Leçon 19

Sommaire



François d'Assise et l'option pour les pauvres

Sources franciscaines

La dignité des pauvres

A. Introduction

B. Plan

C. Exposé

1. La pauvreté

- 1.1. La pauvreté et les pauvres vers la fin du 20e Siècle
 - Au plan social, politique et économique
 - Démographie
 - Autres conséquences de la pauvreté
- 1.2. Les pauvres dans l'Ancien Testament
- 1.3. Jésus et les pauvres
- 1.4. Les pauvres au Moyen-Âge

2. Le mouvement franciscain des origines

- 2.1. Les conditions sociales et économiques au 13e Siècle
- 2.2. L'expérience de François d'Assise
- 2.3. L'expérience de Claire d'Assise
 - La relation au Christ pauvre
 - Le privilège de pauvreté
- 2.4. Le mouvement franciscain : des pauvres à la pauvreté !

3. Synthèse des perspectives

- 3.1. Le statut social
- 3.2. La justice
- 3.3. Le point de vue des pauvres
- 3.4. Un nouvel ordre économique
- 3.5. Un nouvel exercice du pouvoir

D. Exercices

E. Applications

F. Index

Epilogue



La dignité des pauvres

François s'assimilait en tout aux pauvres. Il voulait être comme eux, il ne pouvait pas supporter que quelqu'un soit plus pauvre que lui-même. Et il donnait toujours ce qu'il avait de plus que le pauvre.



« Au cours d'une tournée de prédication, le bienheureux s'était arrêté dans un couvent ; un homme très pauvre et malade vint y demander secours. Encore tout ému du spectacle de cette double misère et le cœur débordant de compassion, le bienheureux se mit à s'entretenir de la pauvreté avec son compagnon, mais celui-ci l'interrompit : 'Il est pauvre, c'est vrai ; mais qui sait si de toute la province, il n'est pas le plus riche de désirs.' »



Le Saint le reprit aussitôt et ordonna au frère qui reconnaissait avoir péché : 'Quitte ton habit, cours te jeter aux pieds de ce pauvre et avoue-lui ta faute. Non seulement tu lui demanderas pardon, mais tu le supplieras encore de prier pour toi.' L'autre obéit et fit sa pénitence. Le Saint lui dit quand il revint : 'Quand tu vois un pauvre, c'est l'image du Seigneur et de sa pauvre Mère que tu as sous les yeux.' » (2 C 85)



Introduction

A.



Aspects de la pauvreté

Le thème de la pauvreté est l'un des plus importants pour lequel on s'est battu au cours de l'histoire de l'Église. Les fondements en sont la vie de Jésus pauvre et son Sermon sur la montagne. C'est là que s'orientent les premiers chrétiens qui mettent leurs biens en commun (Ac 2 et 4), les Pères du désert, le monachisme, les mouvements de pauvreté et les Ordres mendiants au 12e et 13e siècles, les communautés religieuses adonnées à la charité au 19e Siècle, le développement de l'enseignement social de l'Église catholique sous Léon XIII, enfin, l'option pour les pauvres fondée sur la Bible, depuis le Concile Vatican II. A toutes les époques, nous trouvons des chrétiens qui veulent suivre Jésus le plus possible à la lettre et cela équivaut à des formes plus ou moins radicales de pauvreté volontaire.



Bien sûr, il faut que ce soit clair : sous le mot 'pauvreté' on trouve différentes interprétations. La pauvreté est d'abord un état de contrainte, un mal qu'il s'agit de vaincre.

Plan

B.



L'option¹ évangélique

Cette leçon se compose de 3 parties : toujours il s'agit des pauvres à qui François et Claire se sont adressés.

Dans la 1e partie, nous nous occupons des pauvres, d'abord dans le monde d'aujourd'hui, puis dans la Bible, et enfin dans le contexte du Moyen-Âge.

La pauvreté est aussi un idéal librement choisi, une vertu, une aide pour une plus grande liberté personnelle qui appartient au désir de perfection.

Conformément aux changements économiques et sociaux, la compréhension de cet idéal change aussi. Aujourd'hui nous prenons conscience que l'analyse de cet idéal a été menée sans aucune relation aux hommes, obligés de subir la pauvreté jour après jour. Mais Jésus s'adresse précisément à ces pauvres-là.

Dans la 2e partie, nous nous occupons d'abord des données sociales et économiques du 13e Siècle. Sur cet horizon, nous essayons de saisir l'expérience fondamentale de François et Claire d'Assise : leur manière de suivre Jésus pauvre et celle des premiers frères et sœurs franciscains.

Dans la 3e partie, nous rassemblons quelques perspectives fondamentales.

¹ Décision de s'engager de préférence en faveur des pauvres.

Exposé C.



La pauvreté

1.

La pauvreté et les pauvres vers la fin du XXe Siècle

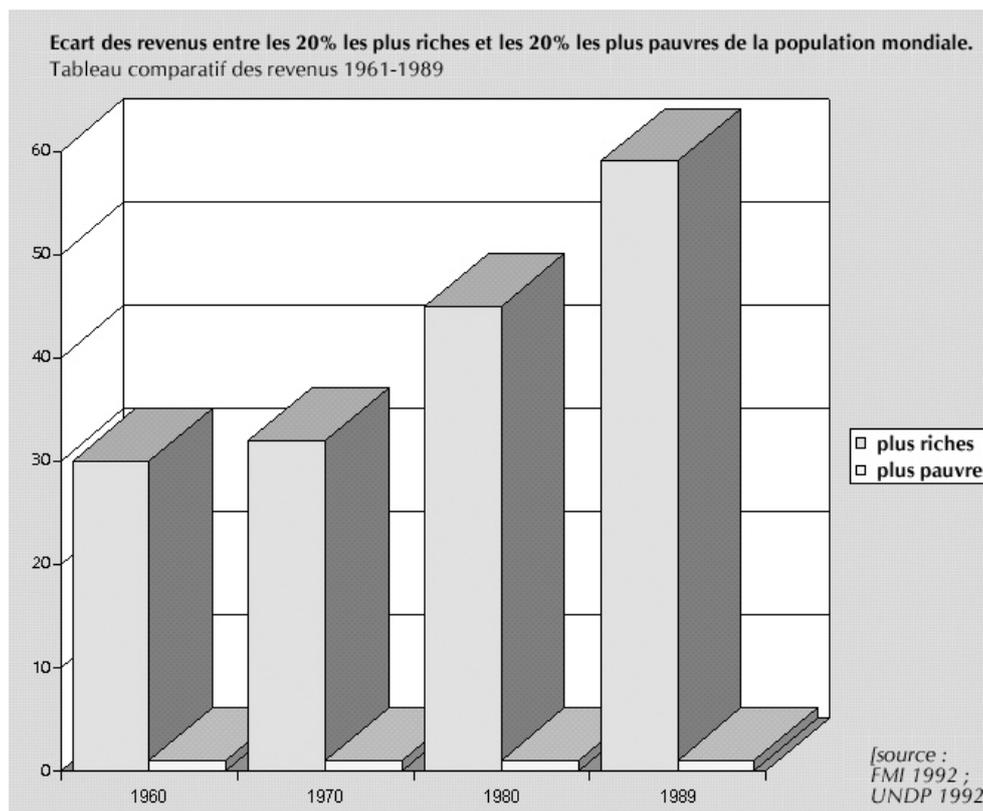
1.1.

A la fin de la deuxième moitié du XXe siècle, le nombre de personnes contraintes de vivre dans une extrême pauvreté a augmenté.

Au cours de la même période, les riches devenant de plus en plus riches, le fossé entre les pays industriels et les pays du 'Tiers Monde' ² se creusait davantage.

Les sept pays industriels les plus riches (ou pays du G8³) sont, comme les riches dans les pays dits du 'Tiers Monde', tellement centrés sur leurs intérêts et problèmes personnels qu'un système économique mondial 'juste' ne peut voir le jour.

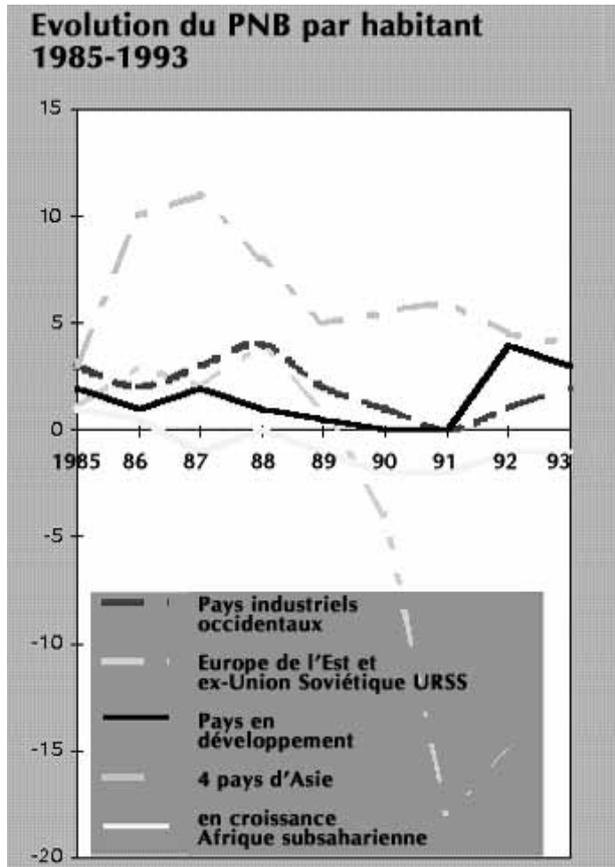
Partout dans le monde, la répartition des revenus est 'injuste'.



2 Terme désignant une réalité économique plus qu'une situation géographique. Sont concernés les pays moins ou les moins avancés (PMA).

3 G8 : Allemagne, France, Grande Bretagne, Italie, Japon, Canada, USA, Russie.





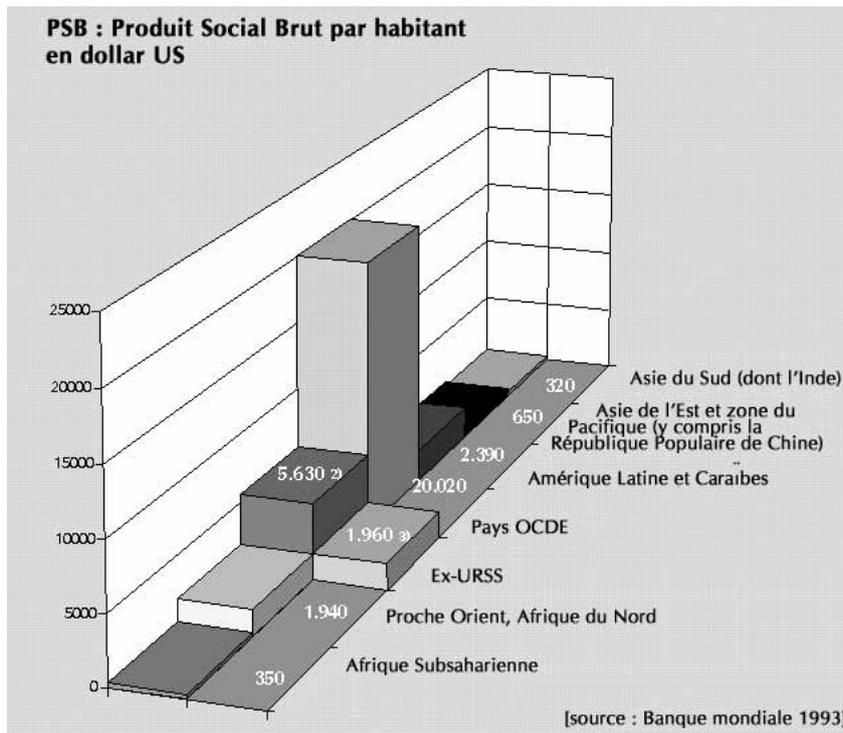
Les règles injustes du commerce entre le Nord et le Sud conduisent les pays du 'Tiers Monde' à une misère de plus en plus grande.

Jusqu'à la révolution industrielle de 1750, les différences de niveau de vie entre les pays considérés aujourd'hui comme développés et ceux que nous appelons 'sous-développés' restaient très faibles. Ce n'est que 100 ans plus tard que la situation changea brusquement. Le fossé entre les deux groupes de pays commença à se creuser : vers 1850 les pays industriels avaient un revenu de 150\$ à 170\$ par habitant⁴. Aujourd'hui, leur revenu mensuel par habitant s'élève de 6.000 à 32.250\$ (Suisse), tandis que le revenu des pays les plus pauvres stagne à 420\$. En 1970, le rapport était de 40 pour 1. La raison de cette évolution est due à la conquête et à l'assujettissement des pays étrangers par les puissances coloniales européennes.

L'histoire nous apprend ceci : l'argent produit de l'argent grâce aux intérêts. En conséquence, le processus de capitalisation⁵ ne cesse de s'accélérer. Les capitaux permettent à la technologie⁶ de se développer.

Ainsi les pays non-développés industriellement tombent dans une dépendance de plus en plus grande vis-à-vis des pays riches et deviennent eux-mêmes des pays pauvres.

Le développement intervient de façon inégale et injuste, la richesse des uns pèse sur les pauvres. De même que la richesse produit des richesses, la misère engendre la misère. D'après les observations de l'économiste scandinave R. Nurske, on peut exprimer ce phénomène en d'autres termes : Les pauvres sont pauvres parce qu'ils sont pauvres. Leurs revenus sont trop faibles pour pouvoir épargner. De ce fait, ils ne peuvent pas non plus investir ; en conséquence leurs machines et leurs usines vieillissent et tombent en ruine.



4 Produit qui indique le développement économique d'un pays par rapport à un autre. Se calcule, en divisant le revenu global net d'un pays par le nombre de ses habitants.

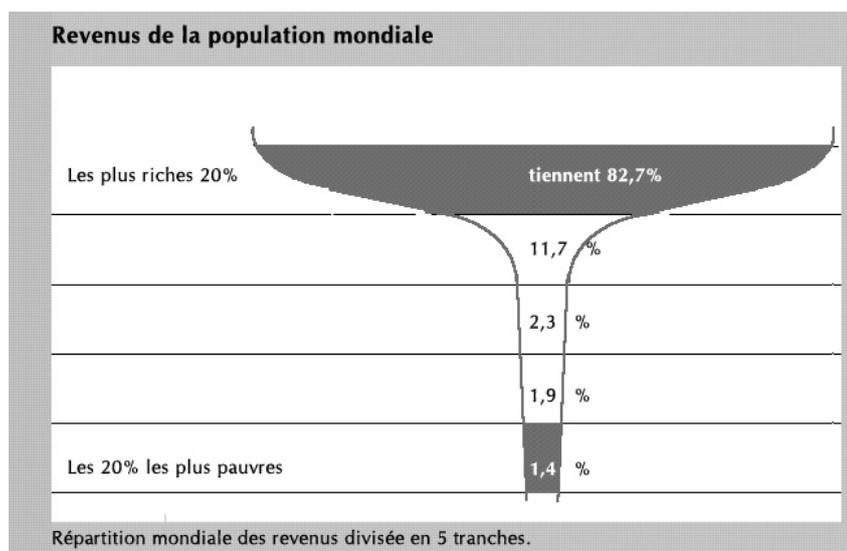
5 Thésaurisation de capitaux ou de biens tels que des immeubles, des machines, des terrains, en vue de la production d'autres biens.

6 Ensemble de procédés techniques applicables à la production.

Les produits ne sont donc pas fabriqués en quantité suffisante (manque de productivité) pour répondre aux besoins, encore moins pour assurer l'avenir ; autre corollaire, les salaires versés sont très bas. Ainsi la boucle est bouclée.

Dans le cadre du « Programme des Nations Unies pour le Développement » (PNUD), le rapport de 1992 sur le développement de l'humanité, nous indique que :

- les 20% les plus riches perçoivent 82,7% du revenu mondial,
- alors que les 20% les plus pauvres n'en perçoivent que 1,4%.
- Les pays riches disposaient en 1960 d'un revenu 30 fois supérieur à celui des pays pauvres, cette proportion ayant doublé en 1990, leurs biens sont 60 fois supérieurs à ceux des pays pauvres.



20% des pauvres dans le monde ont part à :

- 0,2% seulement des prêts internationaux consentis par la Banque Mondiale du commerce,
- 13% des investissements internationaux,
- 1% du commerce international,
- 1,4% du revenu international.

Les plus pauvres n'ont pas accès :

- au crédit, ils ne peuvent guère se faire prêter de l'argent,
- au capital, ils ne peuvent pas se constituer de fortune,

- à la technologie, ils ne peuvent pas améliorer de façon décisive leurs méthodes de production.

Les pays du Nord disposent de 9 fois plus de scientifiques et de main-d'œuvre techniquement formée et leurs investissements technologiques sont 24 fois supérieurs à ceux des pays pauvres.

Nous vivons dans un monde injuste. Le droit de chaque homme à être nourri de façon équilibrée, comme le stipule l'article 25 de la Déclaration universelle des Droits de l'homme, reste théorique.

La réalité est tout autre :

- 25% de la population mondiale est suralimentée ou suffisamment alimentée,
- 15% vivent avec une alimentation suffisante en qualité énergétique (2500/ 2800 calories⁷) mais pauvres en protides,
- 20% se situent à la limite des 2500 calories par jour, ce qui révèle une insuffisance en protides animales,
- 30% de la population mondiale est sous-alimentée,
- 10% des individus qui vivent dans le monde souffrent de famine chronique.
- En Europe la consommation annuelle de viande est de 70 kg par personne alors qu'en Centrafrique, elle n'est que de 1 kilo.

- un européen consomme 100 litres de lait par an et un péruvien 10 litres seulement.

En résumé : 60% de la population mondiale souffre de sous-alimentation à des degrés divers. On estime qu'en 1980, 16 millions d'enfants, âgés de moins de 5 ans, sont morts de malnutrition.

« Alors qu'un nombre immense d'individus manque du strict nécessaire, certains vivent, même à l'intérieur des pays déshérités, dans l'opulence et le gaspillage. Bref, le luxe et la misère se côtoient. »

⁷ Unité de mesure de la valeur énergétique des aliments

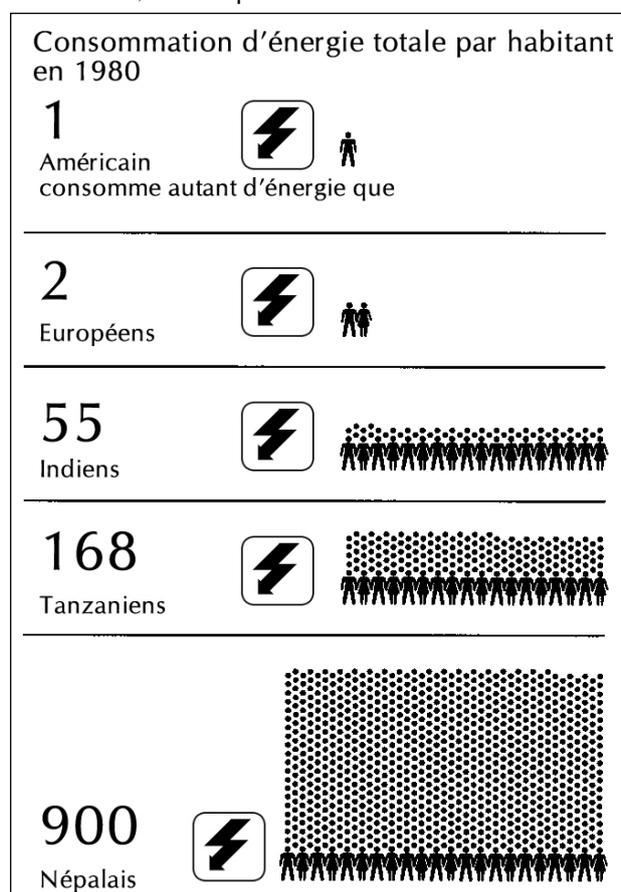


Un petit nombre jouit d'une grande liberté de décision, tandis qu'un grand nombre est privé de moyens d'action, sans initiative ni responsabilité, et se trouve souvent dans des conditions d'existence et de labeur indignes de l'homme » (GS 63).

Inégalités du revenu global entre les 20% les plus riches et les 20% les plus pauvres de la population mondiale. 1960-1989 (pourcentage du revenu global)				
	pauvre 20%	riche 20%	relation riche - pauvre	co-eff. Gini (*)
1960	2,3	70,2	30 zu 1	0,69
1970	2,3	73,9	32 zu 1	0,71
1980	1,7	76,3	45 zu 1	0,79
1989	1,4	82,7	59 zu 1	0,87

*) Le coefficient Gini mesure la répartition des revenus ; plus sa valeur est élevée, plus l'inégalité est grande.

Les riches concentrent souvent leurs efforts sur la croissance démographique dans les pays pauvres et s'engagent dans des campagnes de « planning familial ». Ils constatent aussi que les ressources naturelles ne sont pas inépuisables. Pourtant un seul américain consomme autant d'énergie que 2 européens, 55 indiens, 168 Tanzaniens, 900 Népalais.



70% de la population pauvre consomme :

- 15% de l'énergie,
- 30% des céréales,
- reçoivent 18% des profits du commerce,
- détiennent 8% de l'industrie,
- dépensent 6% en frais de santé,
- et possèdent 17% des biens d'équipement (Produit Social Brut)

Dans son homélie du 17 septembre 1984 à Edmonton (Canada), le Pape Jean Paul II déclarait : « Le Sud pauvre jugera le Nord riche. Et les hommes pauvres et les peuples pauvres jugeront ceux qui les privent de biens, ceux qui s'accaparent, au détriment d'autrui, le monopole « impérialiste » de la suprématie économique et politique. »

Un milliard d'enfants vivent dans les pays pauvres.

Dans ces pays :

- un enfant sur 4 souffre de la faim,
- 2 enfants sur 5 ne peuvent pas aller à l'école,
- 4 enfants sur 5 vivent dans des régions rurales où il n'y a pas d'eau potable,
- 4 enfants sur 5 n'ont pas de suivi médical.

• Les chiffres de la population

D'après les chiffres des Nations-Unies, la population mondiale en 1992 s'élevait à 5 milliards 480 millions.

En l'an 2000, on comptait plus de 6 milliards d'habitants sur notre planète.

Au cours de la prochaine décennie, on s'attend à une augmentation de 97 millions en moyenne par an, c'est-à-dire la plus forte augmentation de population qu'ait connue l'humanité.

La croissance démographique en constante augmentation et la diminution des ressources naturelles aboutiront à une catastrophe écologique mondiale, si des mesures ne sont pas prises dans les plus brefs délais.

Seul l'équilibre entre la démographie, la consommation et le développement permettra de supprimer une pauvreté qui met l'existence en péril, sans pour autant détruire les valeurs fondamentales de la vie.

Le nombre d'enfants ne sachant ni lire ni écrire (analphabètes) a augmenté entre 1980 et 1988 de 30 millions par an. En 1988, sur les 95 millions d'enfants scolarisés dans les pays en voie de développement, 25 millions (soit 26%) arrêtaient leur formation avant le niveau 3. L'Amérique Latine, les Caraïbes et l'Asie du Sud sont les régions les plus touchées.

Dans le même temps on assistait à une augmentation des pauvres vivant au-dessous du seuil de pauvreté (pauvreté absolue) :

- en Afrique 166 millions de personnes sur une population de 273 millions,
- en Asie, 662 millions sur 737 millions,
- en Amérique Latine, 130 millions sur 204 millions.

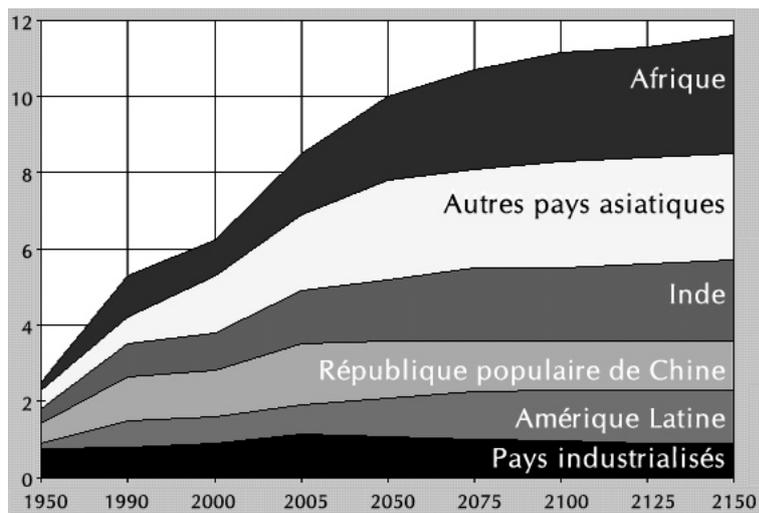
« En tout cas, on doit condamner l'existence de mécanismes économiques, financiers et sociaux qui, bien que guidés par une volonté humaine, agissent presque automatiquement pour augmenter la richesse des uns et renforcer la pauvreté des autres » (Jean-Paul II, *Sollicitudo rei socialis* 16).

En d'autres termes, dans l'ordre économique actuel, le capitalisme sauvage met en péril les classes moyennes et pénalise les plus pauvres.

Mettre en concurrence des groupes d'individus si inégaux entre eux, c'est comme si l'on autorisait une lutte entre loups et agneaux. De chaque compétition surgissent bien entendu des vainqueurs et des vaincus.

La 'libre économie de marché' renforce et enrichit obligatoirement ceux qui ont de l'argent. De la même façon, elle affaiblit et appauvrit ceux qui ne peuvent compter que sur leur travail.

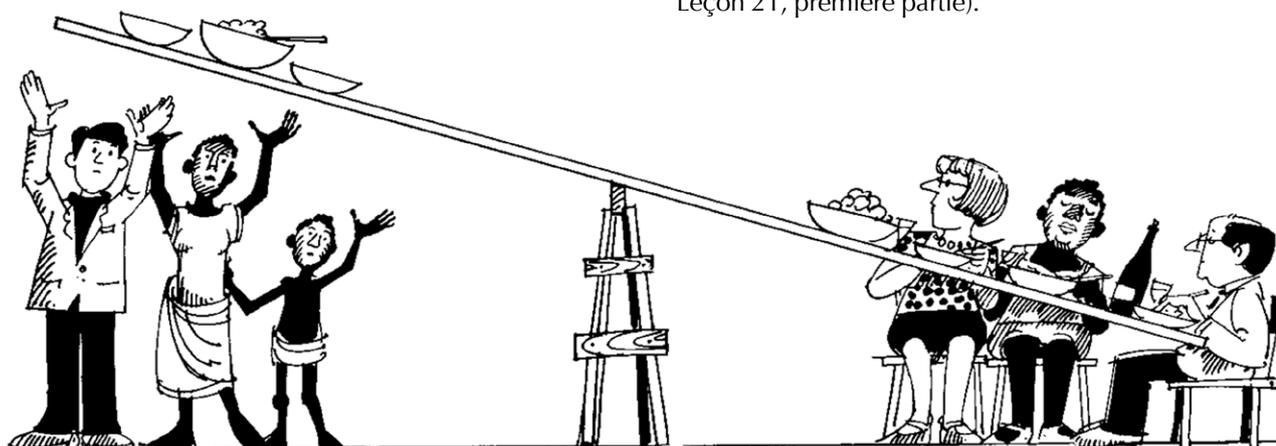
Prévisions démographiques par régions (en courbes moyennes) d'après le rapport sur la population mondiale en milliards d'hommes.



Cette injustice est devenue le défi majeur de l'humanité. Plus l'injustice est grande dans le monde, plus l'agitation politique et sociale se fait sentir. Un monde où la richesse et le luxe augmentent pour quelques-uns, tandis que la majorité plonge de plus en plus dans la pauvreté et la détresse, est un monde sans avenir.

Une telle évolution conduit à plus ou moins brève échéance à une explosion dévastatrice. En Amérique Latine, les revenus des pauvres dans les grandes villes ont diminué entre 1980 et 1990 de 10%. Parallèlement ceux des 5% les plus riches ont augmenté de 15%.

Le 'rapport sur le développement des peuples en 1992' des Nations-Unies, nous désigne également un monde où le fossé entre riches et pauvres se creuse de plus en plus. Le 'gouffre de l'inégalité', comme nous l'avons déjà vu, s'agrandit de jour en jour, la mise en place, à notre avis, d'un schéma d'économie néo-libérale n'en étant pas la moindre des causes (cf. Leçon 21, première partie).





• Autres conséquences de la pauvreté

En 1992, les évêques latino-américains réunis à Saint Domingue appelèrent tous les chrétiens du Continent à comprendre le thème de la pauvreté de manière plus englobante : « Nous nous souvenons en particulier de tous ceux qui souffrent : les malades, les personnes âgées qui vivent dans la solitude, les enfants abandonnés. Nous tournons aussi notre regard vers

ceux qui sont victimes de l'injustice : les exclus, les pauvres, ceux qui habitent les périphéries des grandes villes, les indigènes et les afro-américains, les paysans, ceux qui sont sans terre, sans toit, sans emploi, les femmes à qui l'on dénie leurs droits. D'autres formes d'oppression nous interpellent aussi : la violence, la pornographie, le trafic et l'usage de la drogue, le terrorisme, les enlèvements de personnes et beaucoup d'autres problèmes urgents » (SD 17 Documentation Catholique n°2062 du 20/12/92 p. 1086).

Les pauvres dans l'Ancien Testament

1.2.

L'Écriture Sainte est une riche mosaïque de traditions et d'interprétations de la foi. Nous n'y trouvons pas une 'théologie unifiée de la pauvreté' mais bien des affirmations fondamentales sur la pauvreté.

Les termes utilisés pour désigner les pauvres présentent un portrait multiple.

Dans l'hébreu qui est la langue originelle de la Bible (AT), les pauvres sont ceux

- qui ont besoin d'aide,
- qui luttent pour leur survie,
- qui manquent du nécessaire pour inspirer du respect, qui ne sont donc ni nobles, ni puissants, ni bien formés, et donc méprisés, exploités et livrés à l'injustice de ceux qui

possèdent les pouvoirs correspondants.

L'état des pauvres dans l'Ancien Testament est encore rendu par d'autres expressions. La traduction grecque, la Septante, et la latine, la Vulgate, mènent à d'autres cultures. Elles reflètent des notions nuancées de la pauvreté, évoquée selon des situations de vie. **La traduction grecque de l'Ancien Testament** nous offre trois mots clés :

- sont pauvres ceux qui doivent travailler pour vivre,
- ceux qui ont besoin de l'aide des autres pour vivre,
- ceux qui sont opprimés, tourmentés par des soucis.

Dans **la Bible latine** apparaissent des mots qui décrivent les pauvres :

- ceux qui produisent peu (*egenus*),
- ceux qui sont dans le besoin, qui n'ont aucune richesse (*inops*),
- les handicapés physiques, donc mendiants (*mendicans*).

D'un point de vue théologique, nous reconnaissons au premier coup d'œil au moins deux courants opposés :

- La richesse matérielle et la santé sont des signes certains de la bénédiction de Dieu ; la pauvreté et la maladie sont donc les signes de sa malédiction (cf Lv 25,21 ; Dt 28,8).

Cette conviction dure jusqu'à aujourd'hui dans certains courants théologiques. Le sociologue Max Weber y voit le fondement spirituel de l'histoire du succès du capitalisme, imprégné de protestantisme.

- La tradition prophétique s'élève contre cette conception. Être pauvre est une qualité du juste. Les pauvres sont les bien-aimés de Dieu : pour eux il s'engage inconditionnellement. « *Compatissant aux faibles et aux pauvres, il sauve l'âme des pauvres* » (Ps 72,13).



« *De l'oppression, de la violence, il rachète leur âme, leur sang est précieux à ses yeux* » (Ps 72,14).

Les pauvres n'ont aucune aide à attendre des autres hommes. C'est Dieu leur unique espoir. C'est pourquoi dans les écrits plus tardifs de l'Ancien Testament, et puis dans le Nouveau Testament, sont-ils appelés les anawim de Yahvé, les pauvres de Dieu (cf le Magnificat et les Béatitudes).

D'après l'auteur du Deutéronome, Dieu choisit toujours le plus faible, le plus jeune, la stérile, les sans-pouvoir : « *Pardon, mon Seigneur, comment sauverai-je Israël ? Mon clan est le plus pauvre en Manassé et moi, je suis le dernier dans la maison de mon père* » (Jg 6,15). Le prophète Isaïe formule les critiques de Yahvé contre les riches : « *Malheur à ceux qui ajoutent maison à maison, qui joignent champ à champ jusqu'à ne plus laisser de place et rester seuls habitants au milieu du pays* » (Is 5,8). Selon le plan de Dieu il ne devrait pas y avoir de pauvres dans le peuple de Dieu. Mais en fait, il y aura toujours des pauvres, appauvris par des structures de péché, devenus pauvres par leur propre faute, désavantagés par nature ou revers de fortune. On doit les rencontrer avec un cœur ouvert. « *Les pauvres ne disparaîtront point totalement de ce pays : aussi je te donne ce commandement : tu dois*



ouvrir ta main à ton frère, à celui qui est humilié et pauvre dans ton pays » (Dt 15,11 ; cf Mt 26,11 ; Mc 14,7 ; Jn 12,8). Ce seront ces pauvres qui, à la fin, hériteront de la terre (cf Mt 5,3). Dieu élève les pauvres pour la seule raison qu'ils sont pauvres. C'est pourquoi : que les hommes donnent leur tendresse aux pauvres, la justice lui importe plus que de beaux offices. C'est le devoir du juste : « ... partager ton pain avec l'affamé, héberger chez toi les pauvres sans abri, si tu vois un homme nu, le vêtir et ne pas te dérober devant celui qui est ta propre chair » (Is 28,7). Les psaumes sont surtout les chants des pauvres qui crient et que Dieu exauce.



Jésus et les pauvres

1.3.

Au temps de Jésus, Israël était une colonie sous domination romaine qui déterminait toute la vie sociale et économique. Il y eut des profiteurs et des exploités. S'y ajouta une société de classes à l'intérieur du peuple juif lui-même : les grands-prêtres, le conseil des Anciens et les docteurs de la Loi d'un côté, les pauvres, les opprimés et les ignorants, anawim, de l'autre. Jésus se consacra tout spécialement à eux.

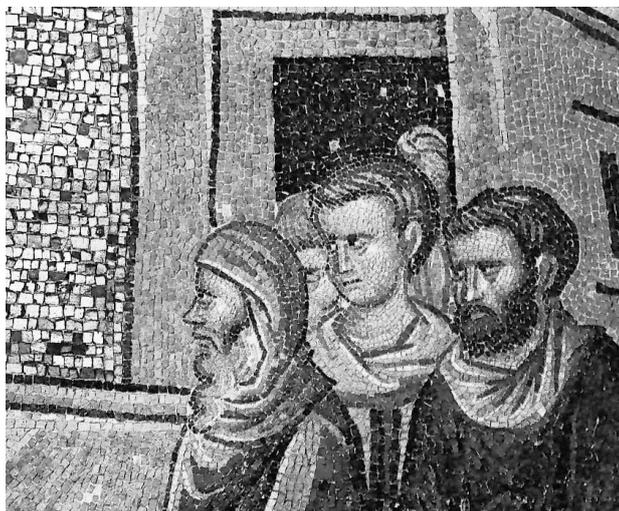
Les grands-prêtres provenaient de la noblesse sacerdotale et de familles aisées. C'étaient les représentants officiels de la religion, ils portaient la responsabilité du Temple et du service divin. Le culte au Temple était aussi une entreprise économique qui donnait aux grands-prêtres un pouvoir politique, religieux et financier. Par exemple, tous les juifs de plus de 12 ans, y compris ceux qui vivaient en diaspora - et ils étaient fort nombreux -, devaient s'acquitter chaque année de l'impôt du Temple qui correspondait selon les calculs actuels au salaire d'environ deux journées de travail (cf Lc 18,12 ; Mt 23,23).

S'y ajoutaient les offrandes volontaires et les aumônes des riches (cf Mc 7,11 ; 11,15 ; cf. Mc.12,41-44 ; Jn 2, 13-22).

Les sadducéens provenaient en général de la noblesse et beaucoup même de la classe sacerdotale supérieure. Le culte du Temple était leur attribution mais quelques uns s'investirent aussi dans l'interprétation des Ecritures. Au plan théologique, ils étaient conservateurs et refusaient de croire à la résurrection des morts ainsi qu'à l'existence des anges et des esprits. Au plan politique, ils collaboraient avec la puissance romaine d'occupation et en tiraient des avantages considérables

Les Anciens étaient des laïcs de familles nobles, chargés de conduire le peuple.

Les docteurs de la Loi émanaient également du laïcat. Leur tâche était triple : développer l'étude théorique du droit appuyé sur la Loi de Moïse et l'adapter aux circonstances ; enseigner des disciples en législation ; prononcer le droit lors des audiences.



Pharisiens et docteurs de la Loi

Les pharisiens représentaient la majeure partie des docteurs de la Loi et des scribes. Leur nom signifie ‘les séparés’, c’est-à-dire qu’ils se distançaient des laïcs en une sorte de confrérie. Ils voulaient prendre très au sérieux la Loi de Moïse et la pratiquaient à la lettre jusque dans les plus petits détails. Ils prenaient particulièrement au sérieux les prescriptions de pureté. Conditionnés par le désir de se garder purs, ils évitaient le contact avec des gens aux conduites douteuses. La méconnaissance de la Loi dépréciait les pauvres à leurs yeux, en faisait des pécheurs, des renégats, des sans-dieu (cf Lc 18,9 ; Mt 9,10 ; Lc 15, 1-2 ; Jn 7,49). Malgré tout, ils avaient une forte influence sur le peuple et dominaient souvent les gens en provoquant culpabilité et complexe d’infériorité. C’est à eux que s’adresse le reproche de faire rentrer de l’argent sous couvert de piété sur le dos du petit peuple (cf Mt 23,25-28 ; Mc 12,40 ; Lc 11,39 ; 16,14). Contrairement aux sadducéens, ils croyaient à la résurrection.

Les zélotes (zéloteurs) étaient un mouvement politique de libération. Ils croyaient que Dieu n’interviendrait dans l’histoire que s’ils entreprenaient tout ce qui est humainement possible pour secouer le joug de la puissance d’occupation romaine. La violence et la terreur pouvaient aussi être des moyens de libération. Ils refusaient le recensement et l’acquittement de l’impôt et jouissaient de grandes sympathies auprès des petites gens. En faisant valoir l’année du jubilé (cf Lv 25), ils voulaient une redistribution de la propriété et la remise des énormes dettes accumulées. Au début de la guerre des Juifs (65 après Jésus Christ) ils anéantirent en

conséquence les listes de croyants établies par les usuriers pour libérer les pauvres du joug des riches.

Résumons : Le peuple attendait que Dieu change le cours de l’histoire et impose son règne. Ce serait le commencement d’une ère de justice, de paix et de bien-être telle que les prophètes l’avaient annoncée. Les habitants du pays que méprisaient et négligeaient leurs guides spirituels, étaient désorientés. Les pauvres n’avaient aucun espoir en un avancement humain et ne disposaient pas des moyens de changer eux-mêmes leur situation.

C’est dans cette situation d’absence de guides et d’orientation que se présenta Jésus de Nazareth. C’était un homme issu du peuple pauvre, de la Galilée méprisée, de Nazareth dont, de l’avis des forces dirigeantes de Jérusalem, rien ne pouvait sortir de bon. Jésus vit ce peuple comme un troupeau sans berger et se fit le bon Pasteur (Jn 10, 11-21 ; cf Ez 34,11-31) en qui les pauvres et les petites gens commencèrent à espérer.



L'Évangile de Luc met sur les lèvres de Marie le chant de cet espoir qui commence avec Jésus : « Il renverse les puissants de leur trône, il élève les humbles, il nourrit les affamés, renvoie les riches les mains vides. » C'est en dehors des conditions bien ordonnées d'une ville que Jésus naît, dans une grotte qui servait d'abri aux pauvres berges et au bétail. Le vieillard Siméon voit en Jésus un signe que se relèveront ceux qui sont actuellement par terre et que tomberont ceux qui paradent en plein éclat de leur gloire. Au commencement de son œuvre publique, Jésus explique lui-même le sens de sa vie : « Il vint à Nazareth où il avait été élevé, entra selon sa coutume, le jour du sabbat dans la synagogue et se leva pour faire la lecture. On lui remit le livre du prophète Isaïe, et déroulant le livre il trouva le passage où il était écrit : 'L'esprit du Seigneur est sur moi parce qu'il m'a consacré par l'onction pour porter la bonne nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur.'

Il replia le livre, le rendit au servant et s'assit. Tous dans la synagogue tenaient les yeux fixés sur lui. Alors, il se mit à leur dire : 'Aujourd'hui s'accomplit à vos oreilles ce passage de l'Écriture.' Et tous lui rendaient témoignage et étaient en admiration devant les paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche.

Et ils disaient : N'est-il pas le fils de Joseph, celui-là ? » (Lc 4, 16-22) Ce que raconte la suite de l'Évangile de Luc n'est en somme pas autre chose que ce qui est dit ici : Jésus s'engage en toute logique pour les pauvres, les faibles, les victimes, les défavorisés. A la fin, il le paiera au prix de sa vie.

Les autres Évangiles aussi dessinent à peu près le même portrait. Jésus est présenté comme quelqu'un qui n'avait pas où reposer sa tête et qui faisait preuve d'une logique de solidarité avec les pauvres. Qui veut le suivre doit laisser derrière lui tout désir de possession et chercher avec lui la proximité des pauvres (cf Mc 10) car les pauvres, ceux qui pleurent, les faibles, les persécutés et les exploités doivent apprendre et savoir que le 'Royaume de Dieu' leur appartient : la consolation, la vie, la justice, le pays, toute la terre (cf Mt 5).

Après la mort de Jésus sur la croix et l'expérience qu'il est vivant malgré tout, les chrétiens commencent à réfléchir à ce qui leur est vraiment arrivé. Ils découvrent qu'il y a bien plus à raconter et à croire que quelques histoires de guérisons et d'une vie retrouvée sous un nouvel aspect. Ils croient que Dieu s'est systématiquement mis du côté des hommes, surtout des petits et des pauvres. « *Je te bénis Père, Seigneur du ciel et de la terre d'avoir caché cela aux sages et aux intelligents et de l'avoir révélé aux tout-petits* » (Mt 11,25).

Voici ce qu'ils croient et professent : Dès le premier instant de sa naissance jusqu'à la dernière expiration sur la croix, Jésus montre le parti-pris de Dieu pour les pauvres. Ils disent même que Dieu s'est fait homme. 'Incarnation', 'fait homme' : ces mots font saisir symboliquement tout ce que nous pouvons dire de Dieu. Dieu se rend dans la plus profonde des profondeurs de l'homme, chez les petits et les pauvres, chez les esclaves et les condamnés. C'est pourquoi plus tard, on parlera de 'l'option préférentielle' de Dieu pour les pauvres. L'hymne biblique chante même que 'Dieu s'est vidé', que 'Dieu s'est anéanti' en Jésus. Nous avons peine à traduire de façon adéquate le mot grec kenosis. En tout cas, cela signifie que Dieu s'est entièrement donné aux hommes et ce n'est qu'ainsi qu'il demeure lui-même.



« Lui de condition divine, ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu. Mais il s'anéantit lui-même, prenant condition d'esclave et devenant semblable aux

hommes. S'étant comporté comme un homme, il s'humilia plus encore, obéissant jusqu'à la mort, et à la mort sur une croix » (Ph 2,6-8).

Les pauvres au Moyen-Âge

1.4.

Si l'Église à la suite de Jésus doit être l'Église des pauvres, elle se doit de considérer les différents contextes sociaux. Pour comprendre dans quel contexte l'homme du Moyen-Âge, dont François d'Assise, voyait la pauvreté, il faut faire les distinctions suivantes.

La pauvreté apparaît souvent en opposition à la **chevalerie** et aux **métiers des armes** (=bellatores). Les pauvres, aux côtés de qui se tiennent Dieu et donc François également, sont ceux qui n'ont pas d'armes, sont sans défense face au pouvoir militaire et souvent ses victimes.

••• La pauvreté s'oppose à **richesse**. Et justement, l'époque où vit François est marquée par cette opposition. La révolution commerciale a repoussé la plus grande partie de la population aux marges, dans la misère et la peine. Les pauvres, aux côtés de qui se tiennent Dieu et donc François, sont ceux à qui la puissance de l'argent et les intérêts économiques font tort et qu'on ne sacrifie que trop volontiers à l'investissement, à l'expansion, au capital.

••• La pauvreté s'oppose encore au pouvoir. Les pauvres, aux côtés de qui se tiennent Dieu et François, sont donc ceux qui n'ont rien à dire et sont exclus des processus de décision, impuissants face aux abus qui disposent d'eux.

••• La pauvreté s'oppose à **bourgeoisie**. Les pauvres, aux côtés de qui se tiennent Dieu et donc François, sont les étrangers, les saisonniers, ceux qui n'ont que les droits qu'on leur concède, ceux qu'on appelle quand on en a besoin et qu'on chasse quand ils sont de trop.

••• La pauvreté s'oppose à **noblesse**. Même si cette catégorie n'a plus aujourd'hui la même réalité, elle n'est toutefois pas sans importance. Les pauvres, aux

côtés de qui se tiennent Dieu et François, seraient donc ceux qui n'ont pas de nom, pas d'autorité : le bas-peuple, les analphabètes, les criminels, les prostituées. La pauvreté a aussi affaire avec le registre **santé**. Les pauvres, aux côtés de qui se tiennent Dieu et François, sont les malades d'âme, d'esprit, de corps.



••• Enfin, il y a aussi un net rapport entre pauvreté et **être marié** ou **avoir de bons parents**. Les pauvres, aux côtés de qui se tiennent Dieu et donc François, sont ceux qui n'ont pas d'appui social, pas de relations, les mal-aimés : veufs, séparés, délaissés, ceux qui pour une raison sociale ne peuvent pas se marier. Ces couples contrés, et d'autres sans doute, doivent être perçus comme un défi adressé à toute l'Église, en particulier au mouvement franciscain. Il en résulte un appel à se dévouer selon les multiples formes d'une vigoureuse vie de témoignage au milieu des pauvres de ce monde. En tout cas, il faut insister : hors de la pauvreté, pas d'Église (Extra paupertatem nulla ecclesia).





Le mouvement franciscain des origines

2.

Les conditions sociales et économiques du 13e siècle

2.1.

Dès la 2e moitié du 12e siècle, commence une époque que nous désignons comme l'aube du capitalisme. Le commerce et l'industrie ne cessent de croître. De nouvelles villes surgissent. L'esprit de la bourgeoisie montante se répand. L'accumulation de l'argent rend possible une certaine industrialisation. A ces facteurs s'ajoutent, dès le 13e siècle, des signes qui deviendront typiques de l'Europe du 19e siècle et des pays du sud maintenant : le besoin de sécurité, la possibilité d'un meilleur travail, l'espoir d'un niveau de vie plus élevé, une diversité culturelle attirent les gens dans les villes et aboutissent à désertifier les campagnes. Ces espoirs sont le plus souvent amèrement déçus et fondent autour des villes ces périphéries de misère que nous connaissons bien, avec une population sans le sou (jusqu'à 80 % de la population urbaine). La situation évoquée secoua et réveilla la conscience de certains individus, hommes et femmes, qui eux-mêmes, tels

François et Claire, provenaient de familles riches et puissantes, et aboutit aux différents mouvements de pauvreté. Ils se posaient la question : comment être chrétien dans ces nouvelles conditions économiques ? Ils découvrirent tous, indépendamment les uns des autres, l'histoire de la vocation avortée d'un jeune homme riche (cf Mc 10). La vocation à la vie apostolique, c'est-à-dire, à une vie sur le modèle des pauvres prédicateurs itinérants autour de Jésus, devint pour eux la motivation déterminante en même temps qu'une critique de l'Église.

Pourtant les classes dirigeantes de l'Église et de la société n'avaient ni prospective suffisante, ni capacité politique de comprendre ce changement. On considéra d'abord comme hérétiques ceux qui s'adjoignirent à une forme quelconque de mouvement de protestation radicale et on les persécuta.

L'expérience de François d'Assise

2.2.

Le pauvre absolu, François l'a vu dans le lépreux. C'est comme si la lèpre récapitulait tout ce qui attaque le corps et l'âme et les décompose. Le Seigneur lui-même le conduisit parmi les lépreux aux dires de François et cet événement transforma complètement sa vie (cf Test 1- 4).

Dans le mouvement franciscain de pauvreté se retrouvent des hommes de toutes classes et rangs sociaux : François d'Assise, un riche marchand, Bernard et Claire issus de la noblesse, frère Sylvestre était prêtre, Pacifique était un pauvre jongleur méprisé, Gilles était

paysan ne sachant ni lire ni écrire... Ils voulaient partager la vie et la pauvreté des gens sans protection ni privilège. Les frères « *doivent se réjouir quand ils se trouvent parmi des gens de basse condition et méprisés, des pauvres et des infirmes, des malades et des lépreux et des mendiants des rues* » (1 Reg 9,3). Le nom de 'frères mineurs' (minores) qu'il donna à sa communauté exprime cette volonté.

Il y a beaucoup d'histoires qui démontrent chez François le sens de la justice et de sa solidarité avec les pauvres. « *Le saint dit à son compagnon : frère, il faut*

que nous rendions à ce pauvre son manteau car il lui appartient. On nous l'a prêté jusqu'à rencontre d'un plus pauvre que nous. Mais son compagnon savait ce qu'exigeait l'état de santé du Père et s'opposait obstinément à ce qu'il secourût autrui à ses dépens. Mais lui: 'Je ne veux pas être un voleur ; or, ce serait voler que ne pas donner à plus pauvre que nous' » (2 C 87).

Au centre des expériences de François d'Assise, il y a le Jésus des Evangiles dont il faut suivre les traces et les enseignements, simplement et sans glose. Jésus n'est pas tant celui qui accomplit des miracles et prononce des paroles de puissance, que le Christ pauvre : sans

avoir, nu dans la crèche et nu sur la croix. C'est de ce point de vue que François contemple le monde, les hommes et Dieu. Il n'a pas besoin des développements des théologiens pour découvrir le Christ des Evangiles.

Ceci étant, le conflit avec l'Église est inévitable. Dans de nombreux mouvements de pauvreté du Moyen-Âge, la tension entre l'Évangile pris à la lettre et l'Église-institution devient insupportable et conduit souvent à de nouvelles ruptures. François évite la rupture en demandant un Cardinal Protecteur⁸ qui protège ses frères à l'extérieur comme à l'intérieur (cf 2 Reg 12,3). La mendicité des frères n'est pas un exercice d'humilité mais une nécessité. C'est le résultat du choix

d'être petit et pauvre. Les pauvres et les petits expérimentent qu'on leur retient leur salaire. « *Lorsqu'on ne nous aura pas donné le prix de notre travail, recourons à la table du Seigneur en quête de notre nourriture de porte en porte* » (Test 22).

Dans les ermitages, François voulait que les frères, en solidarité avec les pauvres, mendient leur nourriture à leurs propres frères (cf RegErm 5). Un conseil de François retourne positivement l'expérience humiliante de devoir mendier : Jésus et Marie ont eux-mêmes été pauvres et ont vécu le même sort (cf 1 Reg 9,5).



8 Un cardinal chargé par l'Église de s'occuper des affaires de l'Ordre.



• La relation au Christ pauvre

Comme François, Claire suit l'Évangile. Son attitude est fondée sur l'étonnement profond, le silence émerveillé, la méditation pénétrante de cette réalité de

foi : Dieu s'est révélé d'une manière si incroyable, il se fait homme, il se fait chair, il se fait pauvre. Voilà le noyau du charisme franciscain - clarien.

*« Dans ce miroir
resplendit
la bienheureuse pauvreté,
la sainte humilité
et l'ineffable charité,
comme, avec la grâce de Dieu,
tu pourras le contempler
par tout le miroir.*

*Considère
le principe de ce miroir :
la pauvreté de Celui
qui a été déposé dans une crèche
et enveloppé de petits langes.
O admirable humilité !
O stupéfiante pauvreté !
le Roi des anges,
le Seigneur du ciel et de la terre
est couché dans une crèche.*

*Considère
au milieu du miroir
l'humilité,
la bienheureuse pauvreté
les labeurs sans nombre
et les peines qu'il supporta
pour la rédemption
du genre humain.*



Sainte Agnès de Prague

*A la fin
de ce même miroir,
contemple
l'ineffable charité
par laquelle il a voulu souffrir
sur le poteau de la croix
et mourir là
du genre de mort
le plus honteux de tous.*

*Aussi ce miroir
posé sur le bois de la croix
avertissait lui-même les passants
de ce qu'il fallait considérer là :
'O vous tous qui passez
sur ce chemin,
considérez et voyez
s'il est une douleur
comme ma douleur !'
Alors répondons
d'une seule voix,
d'un seul esprit
à celui qui crie et se lamente :
'dans ma mémoire
je me souviendrai
et mon âme en moi
se liquéfiera.'*

(4 LAg 18-26)

Ces formules rappellent la piété de François pour Noël. Claire 's'appropriera les recommandations de François' et 'le prit, après Dieu, comme guide sur son chemin'. C'est pourquoi dans sa Règle, elle insère le testament que François a écrit pour les sœurs : « Moi, votre petit frère François je veux imiter la vie et la pauvreté de notre très-haut Seigneur Jésus Christ et de sa très sainte Mère et j'y veux persévérer jusqu'à la fin. Vous aussi, mes Dames, je vous prie et vous conseille de vivre toujours dans cette très sainte vie et pauvreté. Gardez-vous bien de vous en écarter jamais en aucune façon, sous l'influence des théories ou des conseils de

qui que ce soit » (RegCl 6,3). C'est pour une unique raison que Claire aime la pauvreté : elle découvre que celle-ci est aimée de Jésus Christ. Claire ne construit pas une théologie des vertus : sa relation ne repose pas sur un enseignement abstrait, elle est pour l'essentiel, relation vivante.

Pour elle, pauvreté et amour sont un visage : Jésus Christ, le pauvre crucifié, 'sainte pauvreté'. Claire invite à regarder Jésus Christ avec foi et amour, à découvrir en lui le modèle de la perfection et engage à suivre son exemple.

Cette pauvreté est effective, fondamentale, on ne saurait y renoncer, elle est ancrée dans la vie. Avec ses sœurs, elle se met au rang des pauvres gens. Cela

signifie d'abord pour elle un dur travail, l'insécurité, le manque, l'humiliation... mais aussi liberté et plénitude intérieure.

• Le privilège de pauvreté

La ferme volonté d'être pauvre est enfin la raison pour Claire de lutter pour obtenir de l'Église un privilège particulier : être pauvre, c'est-à-dire sans possessions, le privilège de vivre sans privilèges. Car les sœurs craignaient sur ce point, soit de chanceler elles-mêmes, soit d'être forcées de l'extérieur à trahir leur pauvreté radicale. *« Ne voulant pour son Ordre d'autres revenus que la pauvreté, elle sollicita du Pape Innocent III le privilège de vivre en pauvreté. Le grand Pontife félicita d'abord la vierge Claire pour ses aspirations si généreuses, mais lui fit remarquer que c'était là une vue originale et que pareille 'privilège' n'avait jamais été sollicité du Siège Apostolique. A cette demande sans précédent, il répondit, tout en riant bien fort, par une faveur sans précédent : de sa propre main, il rédigea la minute du privilège sollicité »* (VCI 14).

Le Pape politiquement le plus puissant de l'histoire, Innocent III, comprit que pour François et Claire, renoncer à toute propriété était un aspect important de la suite du Christ.

En 1228, Claire fit confirmer son 'privilège de pauvreté' par Grégoire IX : *« Le Pape Grégoire IX, Pontife vénérable par ses mérites et vraiment digne de la chaire qu'il occupait, aimait tendrement la sainte, comme un père son enfant. Il voulut un jour, à cause des malheurs et de l'insécurité des temps, la persuader d'accepter quelques propriétés qu'il proposait d'ailleurs de lui procurer lui-même. Elle résista avec énergie et refusa catégoriquement. Le Pape lui dit : 'Si c'est votre vœu de pauvreté qui constitue le seul obstacle, j'ai le pouvoir de vous en tenir quitte.' — 'Très Saint Père, lui répondit-elle, jamais je ne désirerai que l'on me tienne quitte du bonheur de suivre le Christ' »* (VCI 14).



La concession du Privilège de Pauvreté

Nous voici devant un conflit : deux personnes sont en opposition l'une à l'autre. Claire ne peut renier ce que Dieu éveille en elle, ce qu'il exige et attend. Le Pape représente la raison et l'assise matérielle d'une communauté, nécessaire selon le droit. On voit bien la tension entre l'Évangile, équivalent de pauvreté, tel que Claire le met en œuvre, et la conception traditionnelle que l'Église a de la suite du Christ. La plus haute autorité du Pape ne suffit pas à réduire au silence la voix dans le cœur de Claire. Cette lutte avec le Pape accompagnera Claire jusqu'à la fin de sa vie. En 1230, elle arrache, par une grève de la faim, la levée d'un décret papal. En 1235, elle trouve en Agnès de Prague une compagne de combat. Elles se livrent à une résistance acharnée pour sauver leur charisme propre. Finalement, Claire écrit sa propre règle dans laquelle est établie la non-propriété. En approuvant cette Règle, le Pape Innocent IV (1253) s'incline devant la volonté de Claire.



La pauvreté de Claire conduit à la liberté : bienheureux les pauvres en esprit (Mt 5,12). Cette parole désigne la plénitude que reçoit celui qui ne possède rien, la calme et paisible béatitude de celui qui a compris la vérité du Règne de Jésus.

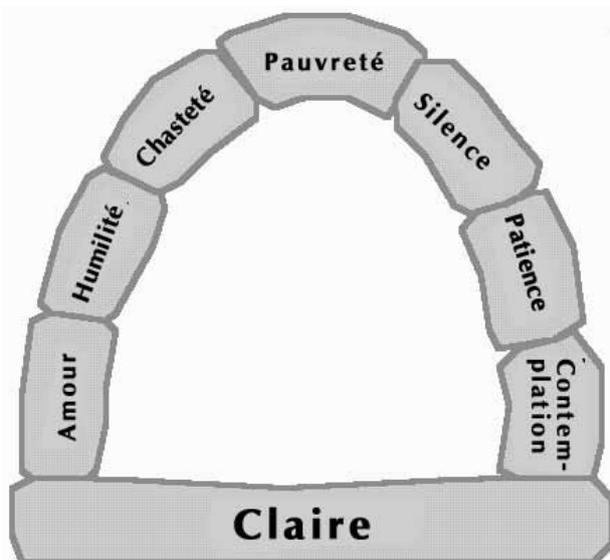
« Je crois en effet fermement que vous avez appris que le Royaume des Cieux n'est promis et donné par le Seigneur qu'aux pauvres, parce que lorsqu'on aime une chose temporelle, on perd le fruit de la charité. On ne peut servir Dieu et l'Argent, puisque, ou l'un est aimé et l'autre tenu en haine, ou on servira l'un et on méprisera l'autre » (1 LAg 25-26).

Le mouvement franciscain : des pauvres à la pauvreté !

2.4.

François recherche la solidarité concrète avec les pauvres. Il ne parle que rarement de la vertu de 'pauvreté'. Claire par contre, qui de par ses expériences de vie quotidienne rencontre moins les pauvres dans leur environnement concret, use souvent du concept abstrait de 'pauvreté'. Chez elle déjà, on a l'impression qu'elle passe des pauvres à la pauvreté et la personnifie en quelque sorte. Elle s'adresse à elle avec émerveillement : « O bienheureuse pauvreté ! » La pauvreté est méditée, chantée, célébrée, élevée aux nues.

Dans la 2e 'Vie', Thomas de Celano met cette phrase dans la bouche de François : « Le Seigneur aime la pauvreté, la pauvreté volontaire surtout. Je possède la dignité de roi et la plus haute noblesse lorsque je m'engage à la suite du Seigneur qui étant riche, se fit pauvre pour nous » (2 C 73). Peu à peu la pauvreté devient donc toujours davantage un idéal qu'on chante bien haut et qui bientôt n'aura plus rien de commun avec la pauvreté des pauvres.



Ceci ne vaut pas encore pour Thomas de Celano. La pauvreté demeure aussi concrète que radicale. La pauvreté de Saint François devient même l'occasion de critiquer vigoureusement les clercs de l'Église : « Pourquoi cette course aux revenus que nous constatons chez les clercs d'aujourd'hui ? Plus tard, vous comprendrez quelle fut la richesse de François quand vous aurez touché vos revenus sous forme de tourments. » (2 C 84).

De telles phrases révèlent, incidemment plutôt que de façon directe, le début d'un conflit avec l'Église. Le clergé séculier voit de plus en plus ses églises se vider. Les gens vont massivement aux célébrations des Ordres mendiants. Leur proximité avec les couches populaires les plus humbles et leur pauvreté en sont les raisons principales. Jalousie et rivalités en résultent, liées à un conflit lourd de conséquences, entre les Ordres mendiants et le clergé de l'Église.

Cette évolution est perceptible aussi chez Thomas de Celano. Lorsque du vivant de Sainte Claire (1228) il décrit sa communauté, il parle d'un édifice spirituel dans lequel la fonction de clé de voûte revient à la pauvreté. Les pierres des fondations sont l'amour fraternel et l'orientation contemplative vers Dieu sur lesquelles l'humilité et la patience peuvent construire, puis la virginité et le silence. Mais le tout est tenu ensemble par la pauvreté (cf 1C 19).

Avant de pouvoir préciser davantage, il faut encore parler d'un autre événement. Au 12e siècle, Joachim de Flore eut une vision grandiose. Il voit l'imminence de l'ère de l'Esprit Saint : une Église pauvre, enracinée en Dieu, une Église contemplative des pauvres. Cette Église, dit Joachim, serait annoncée par la naissance de deux Ordres nouveaux. Dans les années où Thomas de Celano publie sa Vita Secunda de Saint François,

quelques franciscains et dominicains commencent à référer à eux-mêmes la vision de Joachim. Forts de leur pauvreté radicale et de leur manière de vivre contemplative, ils se sentent les prophètes de la nouvelle Église. L'un d'eux, frère Gérard de Borgo San Donnino, écrit un livre intitulé : L'Évangile éternel, par lequel il répand les enseignements de Joachim de Flore et les déforme partiellement. Aussitôt l'Église condamne comme dangereux ce livre qui trouve manifestement une large audience, et elle le fait brûler.

Mais avec des idées pareilles, les Ordres mendiants sont d'autant plus la cible du clergé. Un virus, qui va rester actif pendant des siècles, circule dans les communautés franciscaines et dominicaines. Les porte-parole du clergé sont des professeurs de théologie de l'Université de Paris. Ils ouvrent le feu avec la plus grosse artillerie à leur disposition : le poids d'une tradition de 12 siècles et le droit canonique en vigueur. Ils démontrent que les Ordres mendiants n'ont en général aucun fondement canonique. Que la possession n'est pas seulement une nécessité incontournable pour chaque communauté mais encore le présumé indispensable à l'exercice du ministère pastoral. Puisque les franciscains et les dominicains renoncent aux 'bénéfices', donc à une existence assurée, ils ne peuvent en conséquence ni administrer les Sacrements, ni prêcher, ni célébrer l'Eucharistie. Cela se heurte, disent-ils, à toute la tradition du droit et de la foi. Du seul point de vue du Droit Canon de l'époque, les professeurs avaient raison. L'enseignement officiel de la foi devait considérer leur position comme universellement obligatoire.

Effectivement, les communautés qui suivaient Saint François et Sainte Claire reposaient sur une base juridique pour le moins fragile : elles ne devaient leur existence qu'à un privilège du Pape. Mais la pastorale aussi, autour de laquelle se joue manifestement toute la bataille, était un domaine réservé exclusivement au clergé séculier. Ce n'est qu'exceptionnellement, pour un temps limité et des tâches spécifiques clairement définies, que des religieux furent introduits dans la pastorale. Dans cette bataille parisienne des Ordres mendiants - c'est le nom donné à cette violente querelle -, s'impliquaient du côté des Ordres nouveaux, les plus grands théologiens de l'époque : Thomas d'Aquin, Bonaventure, Jean Pecham et bien

d'autres. Tous, ils publièrent des livres pour la 'défense des pauvres', c'est-à-dire des nouveaux Ordres qui mettent la pauvreté au centre de leur forme de vie. Telle, ou semblable, était la teneur des livres qu'ils rédigèrent en peu de temps. De plus, Bonaventure composa une nouvelle Vie de Saint François pour endiguer dans l'Ordre, la pensée de Joachim de Flore et sauver l'Ordre franciscain en tant que communauté d'Église. La querelle juridique avec le clergé séculier est tranchée en faveur des Ordres mendiants et ce, non à coup d'arguments plus forts, mais par une décision sans appel du Pape : cette 'innovation', cet assemblage de pauvreté et de pastorale, qui ne s'est effectivement jamais présenté, ne contredit ni l'Évangile, ni la tradition de foi de l'Église ; lui, le Pape, a pleins pouvoirs de charger de la pastorale qui il veut. Et ainsi, il donna l'ordre de brûler tous ensemble les livres des professeurs parisiens. D'ailleurs les théologiens des Ordres mendiants en remercièrent le Pape en fondant et affermissant théologiquement sa 'primauté universelle'⁹.

Un résultat dérivé de cette querelle théologique est l'accentuation graduelle de la pauvreté. Elle devient une notion de plus en plus centrale en théologie, la première et la plus importante de tout un réseau de vertus. Avec le temps, elle devient quasi une 'personne'.

L'alliance de Saint François avec 'Dame Pauvreté', le Sacrum commercium, trouve ici sa place. Pendant longtemps, cette œuvre grandiose fut datée des années suivant immédiatement la mort de François. Mais il est bien plus vraisemblable qu'elle ait son 'assise' dans la querelle sus-mentionnée avec le clergé séculier. Son auteur est un grand théologien, peut-être Jean de Pecham.

Le titre seul contient déjà toute une théologie : La pauvreté est une suzeraine, une Dame de haut lignage que François vénère et avec qui il conclut une alliance. Il est vrai que cette alliance - le contenu le montre -, ne vise pas une alliance matrimoniale mais une alliance de salut.

La pauvreté n'est pas sa fiancée mais la fiancée de Jésus Christ, le Seigneur. On a dit aussi que 'Dame Pauvreté' est la figure féminine de Jésus.

⁹ *Le plein pouvoir unique du Pape d'être le représentant de Dieu sur la terre.*





tableau que l'élève de Giotto, Maître de Velle, a peint dans l'église inférieure de Saint François à Assise, mérite attention : François épouse sa fiancée, représentée en robe misérable, on lui jette des pierres, elle est méprisée. Derrière, se tient le prêtre qui les marie, Jésus Christ qui bénit l'alliance pour la vie. Malgré l'impression qu'il laisse, ce tableau n'est pas à la hauteur du Sacrum Commercium qui présente la pauvreté comme Dame.

L'œuvre raconte l'histoire de Saint François et de ses compagnons : ils escaladent une haute montagne. Au sommet les attend Dame Pauvreté pour conclure avec eux l'alliance éternelle du salut, au cours d'un repas. Auparavant la Pauvreté raconte l'histoire de sa vie depuis Adam et Eve jusqu'aux temps de François. Lorsque les hommes étaient encore nus, elle était avec eux. Rien ne s'était interposé entre les hommes et Dieu, la pauvreté, total abandon à Dieu, était propre à l'homme. Mais ensuite, l'homme avait trahi la relation à Dieu, il avait délibérément détruit la proximité avec Dieu, il avait dû endosser des vêtements. Depuis, la pauvreté était méprisée, oubliée, jusqu'à ce que Jésus s'en charge et 'l'épouse'. La nudité du crucifié avait réparé l'appartenance à Dieu, l'abandon à Dieu, la proximité de Dieu. C'est pourquoi la pauvreté est nécessaire au salut. Sans Pauvreté, pas de salut. Sans la pauvreté on ne peut se relier ni à Dieu ni au Christ. Puis, Dame Pauvreté raconte la suite de son histoire. Dans l'Église on l'avait à nouveau vite oubliée jusqu'à l'instant présent où François et ses frères viennent pour renouveler l'alliance du salut.

Plus tard cette relation mystique à Dame Pauvreté évoluera vers une autre expression : de Dame, elle devient la fiancée que François épouse. A ce sujet, le

Si grandiose que soit l'œuvre littéraire du Sacrum Commercium et si éminente sa pensée qui tient à la 'personnification' de la pauvreté, une évolution funeste lui est attachée dont nous souffrons aujourd'hui encore : nous parlons bien de la pauvreté et oublions ce qu'elle signifie dans le concret de la vie ; nous édifions des systèmes entiers de pensée, nous nous mouvons dans de belles théories et nous éloignons de ceux pour qui pauvreté signifie peine et misère. Pas étonnant que dans la mouvance franciscaine, se lèvent toujours à nouveau des sœurs et des frères qui plaident pour une vie pauvre parmi les pauvres, comme aux origines ! Le mouvement franciscain fait l'expérience d'une réforme sur l'autre et doit traverser bien des épreuves de ruptures pour que les pauvres ne disparaissent pas sous de belles théories.

Au début du 14e siècle, on retrouve un violent désaccord avec l'Église. Les franciscains font une distinction juridique entre 'posséder' et 'user de'. On peut avoir bien des choses à son simple usage sans le posséder au sens juridique.

Si une telle distinction se justifie d'un point de vue juridique, pratiquement, dans la vie courante, il y a danger de trahir la pauvreté des pauvres. On accumule maisons sur maisons, livres sur livres, choses sur choses

: en fait, on a vraiment tout mais on ne 'possède' pas vraiment, ce n'est qu'à notre usage. La grande malhonnêteté célèbre son triomphe.

D'autre part, l'Église était en possession de grands biens. L'Église était riche. C'est pourquoi des franciscains l'attaquèrent avec cet argument : non seulement le chrétien, mais l'Église aussi ne peuvent avoir de possessions. Jésus lui-même n'avait ni 'propriété' ni avoir. Mais l'Église ne pouvait pas admettre cela car ce serait en dernier ressort, la fin de l'Église-institution. En conséquence, le Pape condamna cette proposition des franciscains, du moins concernant Jésus et l'Église. Mais après cette décision papale, les franciscains eux-mêmes n'osèrent plus utiliser à la légère cette distinction entre usage et possession. Une fois encore, nous voyons

qu'un idéal peut dégénérer en idéologie et s'éloigner de la pauvreté des pauvres.

Malgré tout, nous osons affirmer que François et Claire ont voulu la non- possession absolue au cœur de leur forme de vie. François voit dans l'appropriation d'une possession le mal originel de l'histoire humaine, le péché tout court qui se transmet depuis Adam et Eve. La prospérité et le salut du monde sont dans la dés-appropriation, dans le renoncement à toute attitude déterminée par l'avoir, la possession, la volonté d'appropriation (cf Adm 2). Les gens qui se sont joints à François et Claire ne peuvent pas se rabattre du côté de la possession ni se prendre pour des propriétaires.



Synthèse des perspectives

3.

Le statut social

3.1.

Selon François, il y a une manière neuve de lire l'Évangile si on change de statut social. Les choses, voire la vie entière, apparaissent sous un jour nouveau. La rencontre du lépreux bouleverse tout en François. Sa vision du monde du haut de l'observatoire de ceux qui sont 'grands, sages, puissants, et bien-nés' (LCust) se transforme en faveur de ceux qui sont méprisés, insignifiants et petits parmi les hommes.

Ce qui paraît en François a une portée universelle : le statut social est décisif pour appréhender le réel. « Une des questions les plus importantes que se posent les historiens en présence d'un témoignage historique est celle du statut social du témoin. L'histoire est lue, interprétée et écrite par des hommes qui possèdent le

savoir, l'avoir et le pouvoir. Il en est de même pour des textes où il s'agit de pauvreté, ce sont les riches qui écrivent sur ce sujet. Dans les écrits du Moyen-Âge, le thème de la pauvreté revient très fréquemment. Des clercs sont les auteurs de ces textes. Or le clergé ne formait pas une classe sociale homogène. Il est donc d'autant plus important de déceler quelle position occupaient les auteurs dans l'Église et dans la société et quel but intellectuel ils poursuivaient » (JC Schmitt).

Mener une réflexion franciscaine sur n'importe quel sujet - que son contenu soit théologique, spirituel, économique, politique ou encore mystique -, signifie penser et agir du point de vue des perdants.



Une alternative pour l'action et pour l'écriture de l'histoire est offerte dans cette manière franciscaine de penser. Nous devons penser à partir d'en bas, de la créature asservie, des pauvres et des petits qui sont les préférés de Jésus.



La justice

3.2.

François met sa conduite de pauvreté en rapport avec la justice. Le mouvement franciscain veut s'engager dans les choix de Dieu : le monde, la société, l'Église, l'économie, tout doit être comparé au plan originel de Dieu.

Celui qui se réclame de la justice divine, crée un réseau de relations qui rétablissent dans la création l'équilibre harmonieux que Dieu a voulu (cf 2 C 87) (voir d'autres développements dans la Leçon 23 sur la paix).

Le point de vue des pauvres

3.3.

Le mouvement franciscain déplace le centre à la marge de la société. Son cœur ne saurait se fixer ou se trouver les centres du pouvoir. Ceci vaut au niveau mondial, dans un pays, une ville ou un quartier.

Car c'était là, pour eux, la société nouvelle dans laquelle ils vivaient. Pour cette raison, l'action franciscaine ne nécessite ni argent, ni puissance pour améliorer le monde... (cf d'autres développements dans la Leçon 20 sur la théologie de la libération).

Saint François et ses frères jugeaient et agissaient à partir de l'expérience des marginaux et du point de vue de l'Évangile.

Un nouvel ordre économique

3.4.

Le conflit mentionné ci-dessus entre les franciscains et l'Église a une signification universelle. La notion discutée de dominium (=propriété) contient le droit absolu du propriétaire de disposer de son bien. Mais c'est cela précisément qui est à remettre en question au vu de l'ordre économique actuel. La théorie et la pratique de la propriété et du pouvoir doivent être repensées à nouveaux frais, depuis la base, pour bâtir dessus un nouvel ordre économique.

Pour citer un exemple : Il ne s'agit pas de supprimer la propriété en tant que telle mais de la redéfinir à neuf. Si nous voulons maintenir la vie sur notre planète, nous devons renoncer à envisager la propriété selon la manière traditionnelle (voir d'autres développements dans les deux parties de la Leçon 21).

Nouvel exercice du pouvoir

3.5.

Les thèmes de 'propriété' et de 'pouvoir' sont inséparablement reliés entre eux. Les notions de 'liberté', 'esprit', 'respect de la personne', 'fraternité' ont aussi des contenus franciscains très importants. La désappropriation est plus importante et plus centrale encore. Concernant la nouvelle définition de la propriété, les éléments en seraient, non le pouvoir mais la responsabilité et le souci qui doivent devenir l'élément central du message franciscain aux démocraties modernes.

Ce n'est qu'alors que nous pourrions parler de liberté, de participation, d'une direction commune... donc d'une véritable démocratie si nous surmontons l'idée que nous avons actuellement du pouvoir et de la propriété (voir plus ample développement dans les deux parties de la Leçon 21 sur la critique des systèmes).

Documents de l'Église et sources franciscaines

Bible :	Dt 15,11; Jg 6,15; Ps 72,13s; Is 5,8; 58,7; Jr 17,5; Mt 5,12; 11,25; 26,11; Mc 14,7; Lc 4,16-22; Jn 10, 11-21; 12,8; Ac 2,4; Ph 2,6s
Magistère :	SRS; Saint Domingue 17; GS 63; Puebla 79, VC 82.89s.
Sources franciscaines :	Adm 2; 2 LFid, 75-85; LCust; 1 Reg 9,3; RegErm; Test 22; 2 C 73.84.87; 1LAg 4; 4LAg 18-26; RegCl 6,3; VCl 14
OFM – OFMCap – OFMConv :	Const. Art. 64-99 (OFM)
OSC (Clarisses) :	
OSF/TOR (Troisième Ordre Régulier) :	Const. Art. 10.15.18-22 (OSF)
OFS (Troisième Ordre Séculier) :	
Documents complémentaires :	

N.B. Les participants sont invités à compléter cette liste bibliographique non exhaustive.



1er Exercice

Exercices D.

Lire le chapitre 9 de la 1e Règle sur l'aumône :

- « Que tous les frères s'appliquent à suivre l'humilité et la pauvreté de notre Seigneur Jésus Christ et qu'ils se rappellent que, du monde entier, nous ne devons rien avoir d'autre que ce que dit l'Apôtre : 'Si nous avons des aliments et de quoi nous couvrir, nous en sommes contents' (cf 1Tm 6,8).
- Et ils doivent se réjouir quand ils vivent parmi

- des personnes viles et méprisées, parmi des pauvres et des infirmes et des malades et des lépreux et des mendiants le long du chemin.
- Et quand ce sera nécessaire, qu'ils aillent à l'aumône.
- Et qu'ils n'aient point honte et qu'ils se rappellent plutôt que notre Seigneur Jésus Christ, le Fils du Dieu vivant et tout puissant, rendit sa face comme une pierre très dure et n'a pas eu honte (Jn 11,27 ; Is. 50,7).



- 5 Et il fut un pauvre et un hôte, et il vécut d'aumônes, lui et la bienheureuse Vierge et ses disciples.
- 6 Et quand les hommes leur feraient honte et refuseraient de leur donner l'aumône, qu'ils en rendent grâce à Dieu ; car pour ces affronts, ils recevront grand honneur devant le tribunal de notre Seigneur Jésus Christ.
- 7 Et qu'ils sachent que la honte est imputable, non à ceux qui la souffrent, mais à ceux qui l'infligent.
- 8 Et l'aumône est l'héritage et la justice qui sont dûs aux pauvres et que nous a acquis notre Seigneur Jésus Christ.
- 9 Et les frères qui travaillent à l'acquiescer auront une grande récompense et la font gagner et acquiescer à ceux qui la donnent ; car tout ce que les hommes abandonneront dans le monde périra, mais pour la charité et pour les aumônes qu'ils auront faites, ils auront une récompense du Seigneur.
- 10 Et avec assurance, chacun manifeste à l'autre sa nécessité, afin que l'autre lui trouve et lui administre le nécessaire.
- 11 Et que chacun chérisse et nourrisse son frère comme une mère nourrit et chérit son fils dans tout ce dont Dieu lui fera la grâce.
- 12 Et 'que celui qui ne mange pas ne juge pas celui qui mange' (Rm 14, 3b).
- 13 Et chaque fois que surviendra la nécessité, qu'il soit permis à tous les frères, où qu'ils soient, d'user de tous les aliments que les hommes peuvent manger, comme le Seigneur le dit de David qui mangea les pains de proposition qu'il n'était pas permis de manger, sauf aux prêtres (Mc 2,26).
- 14 Et qu'ils se rappellent ce que dit le Seigneur : 'Prenez garde, de peur que vos cœurs ne s'alourdissent dans la crapule et l'ivresse et les soucis de cette vie, et que ce jour ne tombe sur vous à l'improviste' ; (cf Lc 21, 34s).
- 15 'car il tombera comme un filet sur tous ceux qui habitent la face de la terre.' »
- 16 De même encore, que tous les frères, en temps de nécessité manifeste, fassent au sujet de ce qui leur est nécessaire comme le Seigneur leur en fera la grâce, car la nécessité n'a pas de loi.»

Questions :

1. **Quel lien François fait-il entre Jésus Christ et les pauvres ?**
2. **Quelles conséquences en retire-t-il pour lui-même et sa fraternité ?**
3. **Comment François dépasse-t-il la peine humaine ?**
4. **Qu'est-ce que vous entendez par aumône et comment François la comprenait-il ?**



2ème Exercice

Le Concile Vatican II (1962-1965) a traité pour la 1e fois du thème de la pauvreté dans l'Église, de l'Église pauvre, de l'Église des pauvres.

Lire le commentaire suivant de Mario von Galli sj.

« Avec ces considérations, j'en arrive au thème conciliaire qui est intimement lié au Poverello d'Assise. Je me réfère à la pauvreté dans l'Église, l'Église pauvre, l'Église des pauvres. Bien qu'elles ne disent pas la même chose, les trois expressions furent utilisées assez indistinctement par les Pères conciliaires,

comme si elles étaient synonymes. Le thème était dans l'air dès le début du Concile et il était dans toutes les bouches. Plus tard, il a été repris par un groupe d'évêques et d'experts du Concile, groupe réduit mais représentatif du monde entier, tandis que la grande majorité des participants s'embrouillaient dans des débats sur la théologie systématique et les problèmes de structures ; à la fin du Concile, le thème a retrouvé toute son importance. Je cite par exemple une intervention de l'argentin Juan Iriarte, évêque de Reconquista, dans la 3e session (24 septembre 1964), quand on parlait justement de la réforme du ministère pastoral. Il dit :

‘Je demande à mes frères qu’ils se convertissent au monde moderne. Nous sommes des évêques féodaux, nous avons besoin de nous convertir en évêques de l’ère atomique. Les caractéristiques du monde actuel sont : socialisation, urbanisation, pluralisme culturel ... Elles exigent avant tout des évêques un nouveau ‘style de vie’. L’évêque doit consacrer du temps et des ressources pour mieux connaître le monde dans lequel il vit. Afin d’avoir le temps de dialoguer avec ses prêtres, ses fidèles et les non-catholiques, il ne doit pas se laisser absorber par des choses secondaires telles que les bénédictions de cloches et autres choses du même genre. Il doit apprendre le langage de l’homme d’aujourd’hui. Il doit aussi s’exprimer avec plus de simplicité. Son autorité doit s’exercer de façon différente. L’évêque doit motiver les prêtres et les laïcs à dialoguer avec lui et les rendre capables de prendre des initiatives. Qu’il prenne conscience qu’il exerce son autorité sur des personnes adultes qui ont un sens aigu de leur propre responsabilité.

Il doit donner une importance spéciale à la pauvreté, non pour faire un coup d’éclat, mais pour introduire dans l’Église, un nouveau style de vie. L’évêque doit renoncer aujourd’hui à toute forme de prestige. Il doit se présenter en toute simplicité comme Jean XXIII.’

Ici l’évêque a été interrompu brutalement par le modérateur du Concile, sous prétexte qu’on n’avait pas le temps de s’occuper de telles attaques déplacées. Cependant, nous savons comment le discours devait se poursuivre par une publication de Iriarte dont Le Monde (1/6/63) fit paraître un extrait une grande année plus tôt :

‘Heureux les pauvres... Je pense à la pauvreté et à la simplicité extérieures de l’Église comme préalable à l’annonce du message. Le message de l’Église a été et sera toujours inspiré par la paix, la vérité, l’amour, l’espérance, l’esprit de service. Mais je pense aussi qu’il sera bien difficile à nous autres, évêques pauvres de l’Église du Christ au XXe siècle, de transmettre un message qui, depuis les origines, est immergé dans la pauvreté de l’Incarnation, de la crèche et de la croix ; qui fut annoncé par un ouvrier qui n’avait même pas l’abri d’un renard, qui lava les pieds de ceux qu’il appelait ses amis, qui utilisait le langage quotidien des gens quand il parlait de la pièce perdue. Un message adressé aujourd’hui à des personnes qui ont une vie austère, prolétaire, dont 65% ne mangent pas à leur faim, beaucoup vivant dans des quartiers périphériques,

favelas ou bidonvilles, s’appelant entre eux ‘camarades’, habitués au langage tranchant et direct de leurs leaders de partis, habitués aux silhouettes élégantes et tranchées de leurs gratte-ciel et de leurs avions à réaction, aux shorts de leurs chefs militaires qui font la revue.

Nous autres pendant ce temps, nous annonçons notre message du haut de nos autels en marbre et de nos ‘palais épiscopaux’, dans le baroque inintelligible de nos ‘offices pontificaux’, avec son ‘ballet de mitres’, étrange pour nous, et avec les circonvolutions encore plus étranges de notre langage ecclésiastique. De plus, nous défilons devant notre peuple revêtus de pourpre, nous nous déplaçons dans des voitures dernier cri ou en wagons de première classe. Et ce peuple s’adresse à nous ‘Excellence Révérendissime’, s’agenouille devant nous et baise la pierre précieuse enchâssée dans notre anneau. Il n’est pas facile de nous libérer de cet énorme poids de l’histoire et des origines. Malheur aux simplistes qui trouvent tout très facile ! Gardons-nous de condamner ou d’offrir des solutions bon-marché. Seigneur, puissions-nous recevoir de toi, dans l’humilité, la pauvreté, la simplicité du cœur, la prière sous la protection de ta Mère, la plénitude de la lumière et le courage nécessaire pour que l’Église du XXe siècle trouve son chemin et qu’en toute simplicité, elle mette en pratique l’idéal que ton serviteur Jean XXIII a proposé : ‘une Église des pauvres.’

Non, pareille réforme n’était pas prévue par le Concile. Elle déstabilisait, suscitait des inquiétudes chez la plupart des évêques, justement parce qu’elle envisageait la réalité d’une manière si concrète. Où étaient les repères auxquels on puisse se fier ? Naturellement, on se trompait beaucoup en croyant qu’il s’agissait, chez ces évêques des pauvres, d’un pseudo-mysticisme affiché. Il est vrai, certaines propositions présentées les premiers mois, avaient quelque chose d’excessif. On ne pouvait pas exiger que tous les évêques échangent leur précieuse croix pectorale contre de petits bâtons croisés, ni que tous se dépouillent de leurs anneaux comme l’ont fait les évêques orientaux, ou qu’ils les remplacent par d’autres, sans orfèvrerie ni pierres précieuses. Quelle valeur auraient d’ailleurs ces signes s’ils n’étaient donnés que sur commande ?

Un peu de contrainte pourrait l’écarter, certes ; mais une rénovation de l’Église n’existe que sur la base de la liberté en signe d’une attitude intérieure. L’évêque Iriarte lui-même n’a pas manqué de remarquer cela et



de mettre en garde contre les simplificateurs. Mais de toutes façons, le modérateur craintif ne l'a pas laissé terminer sa harangue, tant il craignait la confrontation à la réalité. Et la presse aussi, il faut le dire, a omis le dernier paragraphe décisif, un reproche auquel n'échappe pas Le Monde lui-même. (Mario von Galli, Gelebte Zukunft : Franz von Assisi, 1970)



ème Exercice

Lisez le texte suivant, tiré du document final de la 4e Assemblée Générale de l'Episcopat Latino-américain à Saint Domingue (12-28 octobre 1992)

« Lignes pastorales prioritaires.

N°180

- Avec une résolution renouvelée, prendre la défense de l'option préférentielle pour les pauvres, dans l'esprit de l'Evangile, vivre modestement avec pleine confiance en Dieu, partager la propriété avec d'autres et suivre ainsi l'exemple et l'enseignement du Seigneur Jésus.
- Dans le sens d'un amour fraternel du prochain, se soucier prioritairement des plus pauvres parmi les pauvres et soutenir les institutions qui se chargent d'eux : handicapés, malades, personnes âgées isolées, enfants abandonnés, prisonniers, malades du sida et tous ceux qui ont besoin de l'intérêt affectueux d'un 'bon samaritain'.
- Vérifier les opinions personnelles et communautaires, les comportements aussi bien que les structures pastorales et leurs méthodes pour qu'ils n'élargissent pas l'écart avec les pauvres mais favorisent une proximité et un partage avec eux.
- Faire aboutir une participation sociale face à l'Etat et promouvoir des lois qui protègent les droits des pauvres.

Questions :

1. **L'idée d'une Église réellement pauvre est-elle une utopie ou est-elle vraiment possible ? Pourquoi ?**
2. **Quelles structures devra abandonner cette Église des pauvres et lesquelles promouvoir ?**

3.

N°181

- Faire de nos paroisses un espace de solidarité.
- Soutenir et susciter des organisations qui s'engagent dans une économie solidaire avec lesquelles nos populations essayent de faire face aux situations angoissantes de pauvreté.
- Faire pression sur les Etats pour qu'ils répondent aux situations difficiles qu'amplifie le modèle économique néo-libéral et qui touche surtout les plus pauvres. On vise particulièrement les millions de latino-américains qui, dans une économie informelle, luttent pour leur survie. »

Questions :

1. **Connaissez-vous des textes analogues de déclarations d'évêques ou de Conférences épiscopales de votre région ?**
2. **jusqu'où imprègnent-ils la vie et le travail de votre communauté et de la famille franciscaine locale ?**



4^{ème} Exercice

Lisez le texte suivant

Extrait de la déclaration de la 5e Assemblée Plénière de la Fédération des Conférences Episcopales d'Asie (FABC), juillet 1990

« B. le défi d'une injustice continue

Nous sommes profondément conscients qu'il y a dans notre contexte de mutation une réalité invariable d'injustice. En Asie, la pauvreté demeure massive. C'est à des centaines de millions de personnes qu'on refuse l'accès aux ressources naturelles.

L'exploitation de l'environnement détruit des ressources précieuses et détruit ainsi l'habitat matériel et spirituel de nombreux peuples de chez nous. La militarisation exige le gaspillage de maigres ressources au profit des armées et de l'équipement, plutôt que l'utilisation de ces ressources pour satisfaire les urgents besoins élémentaires des humains. Les modèles traditionnels de discrimination des femmes sont toujours en vigueur. Dans les situations de pauvreté et d'injustice, ce sont les femmes qui, habituellement, pâtissent le plus. C'est visible dans la floraison du tourisme marqué par l'exploitation où femmes et enfants sont poussés à la prostitution. C'est une affaire de morale sexuelle aussi bien qu'une affaire d'injustice structurelle. La pauvreté pousse des hommes et des femmes à s'exiler pour travailler et cette évolution détruit souvent la vie des familles. Conflits politiques et économies sans issues ont forcé des millions de personnes à vivre en réfugiés, parqués dans des camps à longueur d'années, camps qui ressemblent en fait à des prisons surpeuplées. En beaucoup de sociétés asiatiques, les pots de vin et la corruption restent source de graves injustices.

L'Asie est la patrie d'innombrables jeunes. Mais beaucoup d'entre eux vont au devant d'un avenir de chômage et des déceptions qui en découlent. La pratique de l'avortement refuse à l'enfant à naître le plus élémentaire et le plus fondamental des droits de l'homme : le droit à la vie. Le travail des enfants (voire le servage) est encore très répandu. Nos jeunes qui représentent les 60% de la population asiatique, sont

médias et les contraintes économiques qui laissent subsister cette réalité de l'injustice, et les jeunes eux-mêmes en sont souvent les victimes. D'autres atteintes aux droits de l'homme se rattachent à ces injustices. Nous voyons des formes d'un impérialisme culturel qui impose au reste de la société les valeurs d'une majorité ou d'une forte minorité. L'accès aux études et au travail est refusé ou freiné pour raison de religion, de caste, d'idées politiques, de statut économique ou d'origine ethnique. Dans ces sociétés, ceux qui parlent et agissent au nom de la justice sont exposés à l'emprisonnement ou à d'autres formes de répression. Toutes ces injustices sont étroitement reliées. Réunies, elles deviennent une crise de survie. »

Extrait de l'exhortation apostolique post synodale *Ecclesia in Africa* du Pape Jean Paul II, septembre 1995 :

« Se faire la voix des sans-voix.

70. Forts de la foi et de l'espérance dans le pouvoir salvifique de Jésus, les pères du synode ont conclu leurs travaux en renouvelant leur engagement d'être des instruments de ce salut dans les différents aspects de la vie des peuples d'Afrique. 'L'Église – ont-ils déclaré - doit continuer à jouer son rôle prophétique et être la voix des sans-voix', afin que partout la dignité humaine soit reconnue à toute personne et que l'homme soit toujours au centre de tous les programmes gouvernementaux. Le synode 'interpelle la conscience des chefs d'Etats et des responsables de la chose publique pour qu'ils garantissent de plus en plus la libération et l'épanouissement de leur population', la paix des nations est à ce prix.

L'évangélisation doit promouvoir des initiatives qui contribuent à développer et à ennoblir l'homme dans son existence spirituelle et matérielle. Il s'agit du développement de tout homme et de tout l'homme, pris non seulement isolément, mais aussi et surtout dans le cadre d'un développement solidaire et harmonieux de tous les membres d'une nation et de tous les peuples de la terre.



Enfin, l'évangélisation doit dénoncer et combattre tout ce qui avilit et détruit l'homme. 'L'accomplissement du ministère de l'évangélisation dans le domaine social, qui fait partie de la fonction prophétique de l'Église, comprend aussi la dénonciation des maux et des injustices. Mais il convient de souligner que l'annonce est toujours plus importante que la dénonciation, et celle-ci ne peut faire abstraction de celle-là qui lui donne son véritable fondement et la force de la motivation la plus haute.' (...)

La dimension ecclésiale du témoignage

106. Les pères du synode, en attirant l'attention sur les dimensions ecclésiales de ce témoignage, déclarèrent solennellement : 'L'Église doit continuer à jouer son rôle prophétique et à être la voix des sans-voix.'

Mais pour réaliser cela de manière efficace, l'Église, en tant que communauté de foi, doit être un témoin énergique de justice et de paix dans ses structures et dans les relations entre ses membres. Le message du synode déclare avec courage : 'Les Églises d'Afrique ont aussi reconnu qu'en leur propre sein la justice n'est pas toujours respectée à l'égard de ceux et de celles qui sont à leur service. Si l'Église doit témoigner de la justice, elle reconnaît que quiconque ose parler aux hommes de justice doit aussi s'efforcer d'être juste à leurs yeux. Il faut donc examiner avec soin les procédures, les biens et le style de vie de l'Église.'

En ce qui concerne la promotion de la justice et en particulier la défense des droits humains fondamentaux, son apostolat ne peut pas être laissé à l'improvisation. Conscient de ce que de flagrantes violations de la dignité et des droits de l'homme sont perpétrées dans de nombreux pays d'Afrique, je demande aux conférences épiscopales d'instituer, là où elles n'existent pas, des commissions Justice et Paix aux différents niveaux. Elles sensibiliseront les communautés chrétiennes à leur responsabilité évangélique en ce qui concerne la défense des droits humains.

107. Si l'annonce de la justice et de la paix fait partie intégrante de la tâche d'évangélisation, il en découle que la promotion de ces valeurs devrait aussi faire partie du programme pastoral de chaque communauté chrétienne. C'est pourquoi j'insiste sur la nécessité de

former tous les agents pastoraux de manière adéquate en vue de cet apostolat : 'La formation du clergé, des religieux et des laïcs, donnée dans les domaines propres de leur apostolat, mettra l'accent sur la doctrine sociale de l'Église. Chacun selon son état apprendra ses droits et ses devoirs, le sens et le service du bien commun, la gestion honnête de la chose publique, sa manière propre d'être présent à la vie politique de façon à intervenir de manière crédible face aux injustices sociales.'

En tant que corps organisé à l'intérieur de la communauté et de la nation, l'Église a le droit et le devoir de participer pleinement à l'édification d'une société juste et pacifique avec tous les moyens qui sont à sa disposition. Il faut faire mention ici de son apostolat dans les domaines de l'éducation, des soins de santé, de la conscientisation sociale et d'autres programmes d'assistance sociale. Dans la mesure où ces derniers réduisent l'ignorance, améliorent la santé et favorisent une plus grande participation de tous aux problèmes de la société, dans un esprit de liberté et de coresponsabilité, l'Église crée les conditions pour le progrès de la justice et de la paix. »

(Documentation Catholique, n°2123 du 1 octobre 1995)

Questions et devoirs :

- 1 Citer des exemples concrets d'injustice dans votre entourage.**
- 2 Quels efforts entreprend votre Église locale pour se faire la voix des sans-voix ?**
- 3. Quels pas pouvez-vous entreprendre (seul ou avec d'autres) pour promouvoir la justice et en particulier la défense des droits de l'homme ?**
- 4. Quelles solidarités les asiatiques, les africains ou encore les latino-américains peuvent-ils attendre des franciscains d'autres pays ou régions ?**
- 5. Quels réseaux devrait-on mettre en place ?**
- 6. Quels réseaux existent déjà dans votre région ?**
- 7. Comment réagissons-nous à cela en tant que communauté locale ?**
- 8. Dans des cas concrets, quels services pouvons-nous attendre de la communauté franciscaine internationale ?**



5^{ème} Exercice

5.

Il est rare que soit mentionnée la parabole satirique du riche qui nous conduit au sens de la justice, très profondément éprouvé par François. Dans la Lettre à tous les Fidèles il parle d'un homme riche qui, à l'heure de la mort ne montre aucun repentir de n'avoir pas payé ses dettes.

« *Vraiment cet homme est maudit qui confie et remet son âme, son corps et tous ses biens en de telles mains. Aussi le Seigneur dit-il par le prophète : 'Maudit l'homme qui se confie en l'homme !'*

Aussitôt, on fait venir un prêtre qui lui dit :

-'Veux-tu recevoir l'absolution de tous tes péchés ?'

-'Oui !' répond-il.

-'Veux-tu, dans la mesure où tu le peux, satisfaire pour toutes tes fautes, réparer tes injustices, restituer de ton propre bien ce que tu as pris injustement à autrui?'

-'Non !'

-'Et pourquoi non ?' dit le prêtre ;

- 'parce que j'ai tout remis entre les mains de mes parents et amis...'

Et il commence à perdre la parole. Ainsi meurt-il, le malheureux, de mort amère...

Or que tous le sachent bien : Si un homme meurt en état de péché mortel, en n'importe quel lieu et de n'importe quelle manière sans avoir confessé et expié ses fautes alors que cela lui était possible, le diable qui lui arrache l'âme du corps lui cause tant d'angoisses et de troubles, que nul ne peut s'en faire une idée, sauf celui qui en est la victime. Les talents, l'autorité, la science et la sagesse 'qu'il croyait avoir lui sont enlevés' (Lc 8,18). Ses parents et amis enlèvent son héritage et se le partagent ; après quoi ils disent : 'Qu'il soit maudit ! Il aurait pu nous donner bien davantage, et acquérir pour notre profit bien plus qu'il n'a acquis.' En attendant, les vers dévorent son corps. Ainsi perd-il son âme et son corps en ce siècle qui est bref, et s'en va-t-il en enfer où il sera tourmenté sans fin. »

(2 LFid 75-85)

Questions :

- 1. Que veut dire François par cette parabole ?**
- 2. Quelle conception de la propriété s'exprime dans ce texte ?**





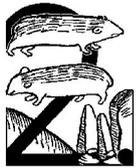
Applications

E.

1ère application

Question :

1. Quelles nouvelles pauvretés y a-t-il dans votre environnement au plan social, politique, économique, culturel, sanitaire, etc. ?
2. Quelles actions la Famille franciscaine a-t-elle déjà entreprises dans votre région ?
3. Quelles actions seraient possibles et souhaitables pour la Famille franciscaine dans votre région ou dans votre communauté ?



2ème application

2.

Méditez ces paroles

Du temps des Pères de l'Église (Basile le Grand)

*C'est au pauvre qu'appartient le pain
qui se rassit dans ta maison.
C'est au va-nu-pieds qu'appartiennent
les chaussures
qui moisissent sous ton lit.
C'est à ceux qui sont nus
qu'appartiennent les vêtements
qui ne servent plus dans ton armoire.
C'est au misérable qu'appartient l'argent
qui dans ta cassette perd sa valeur.*

Pauvreté dans le 1e monde (Christopher William Jones)

*N'aie pas peur de LUI !
'Lui' est une vieille femme
toute plissée et toute sale
puant la vinasse.*

*Vêtements en lambeaux,
sac à mains de chiffons,
à la bouche un mégot.
Génantes SES paroles ?
Mauvaise SA mine ?
Repoussante SON odeur ?
N'aie pas peur !
C'est ton Dieu.*

Propriété chez les indiens d'Amérique (de la bande dessinée, Parole d'indiens)

*Quand les missionnaires sont venus
nous avions les terres
et eux, la Bible.
Aujourd'hui, nous avons la Bible
et eux, les terres.*

Devoirs :

1. Après cette méditation, prenez position face à leur provocation.
2. Comparez-les à Mt 25, 31-46.

**Ancel, A.,**

Pauvreté de l'église en l'an 2000, Ed. du Jour, Paris 1973.

Boff. C. et Pixley, J.,

Les pauvres : choix prioritaire, Cerf, Paris 1990.

Boff, L.,

- *François : force et tendresse, une lecture à partir des pauvres*, Cerf, Paris 1986.
- *La nouvelle évangélisation. Perspective des opprimés*, Cerf 1992.

Chaigne, Hervé,

« François, les petits et l'Église : l'ecclésiologie implicite de François d'Assise », *Évangile Aujourd'hui* 132 (1986), 60-73.

Coll.,

Instruments de paix. Documents franciscains sur la Justice, la Paix et la Sauvegarde de la Création, EF, Paris 2000.

Coutelier, C.,

« Bonaventure raconte François d'Assise et son amour pour les pauvres », *Nouvelle Revue Théologique* 124 (2002), 178-192.

Desbonnets, Th.,

De l'intuition à l'institution, EF, Paris 1983.

Durand, A.,

La cause des pauvres. Société, éthique et foi, Cerf, Paris 1991.

Flood, D.,

Frère François et le mouvement franciscain, Ed. Ouvrières, Paris 1983.

Gutierrez, G.,

La Force historique des pauvres, Cerf, Paris 1990.

... à consulter aussi les numéros suivants d'Évangile Aujourd'hui :

- « Avec ceux qui souffrent », 65 (1970)
- « Pauvreté, chemin d'Évangile », 114 (1982)
- « L'option pour les pauvres », 139 (1988)





Table des illustrations

Page titre :

Saint François. Page de garde du livre
Io, Francesco de Carlo Carretto.

Page de garde :

Crèche. Origine inconnue.

P. 3 : Marie et Jésus. Beate Heinen 1977.

P. 4 : Sermon sur la montagne. Gravure sur
linoléum d'Azariah Mbatha, Afrique du Sud.

P. 9 : Dessin de Hans Giebeler.

P. 10 : Le Ressuscité en route avec le Peuple de
Dieu. Peinture à l'huile d'Adolfo Pérez
Esquivel. Buenos Aires, 1991.

P. 11 : Miniature du 15e siècle. Bibliothèque
nationale de Paris.

P. 12 : Illustration du 13e siècle, accompagnant le
livre des Psaumes. Psautier de Canterbury,
Bibliothèque nationale de Paris.

P. 13, en haut :

Pharisiens et scribes. Mosaïque de la Kariye
Djami à Istanbul, 14e siècle.

P. 13, en bas :

Le Bon Pasteur. Sarcophage à Rome, ca.
270.

P. 14 : François d'Assise parmi les pauvres. Dessin
d'Amérique Latine.

P. 15 : Le jugement dernier (détail) d'A. Orcagna,
Florence

P. 17 : François donne son manteau à un pauvre
chevalier. Miniature du Ms Legende majeure
du 15e siècle. Musée franciscain, Rome.

P. 18 : Sainte Agnès de Prague. Tombe de Ludmilla,
Prague.

P. 19 : Pape Innocent III. concède le Privilège
de Pauvreté à sainte Claire. Dessin de la
Renaissance.

P. 22 : Fiançailles de François avec Dame Pauvreté.
Maestro delle Vele, disciple de Giotto,
fresque ca. 1315. Église S. Francesco, Assise.

Épilogue



Pauvre pour les pauvres

Pauvreté
est un aiguillon dans la chair
du monde.

Ne rien avoir,
ne rien valoir,
Que sera demain ?
Pourquoi moi ?

Un cri vers la vie,
vers plus de vie,
vers la justice.

La pauvreté
un aiguillon dans la chair
du monde
de l'Église.

Ne rien vouloir avoir,
ne rien vouloir valoir.
Être sœur et frère
du pauvre,
librement.

Vivre l'insécurité,
consentir à sa propre
pauvreté,
choisir
la richesse
comme créature de Dieu.

La pauvreté
un cri vers la vie,
vers plus de vie.
Un cri aussi de l'amour.

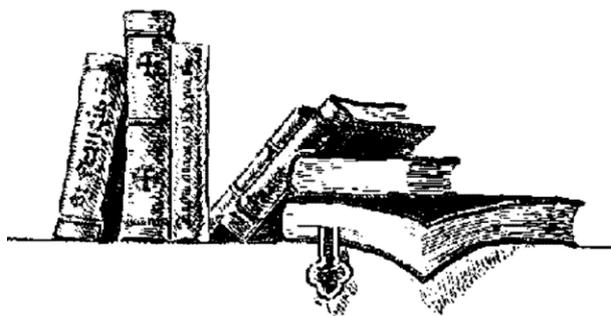


Thomas Dienberg OFM Cap



Table des abréviations et des sigles utilisés pour les écrits et les documents franciscains

1 C	Thomas de Celano Vita I
1 et 2 LFid	Lettres à tous les Fidèles
1Reg	Première Règle
2 C	Thomas de Celano Vita II
2 Reg	Deuxième Règle
LCle	Lettre aux clercs
3 C	Thomas de Celano Traité des miracles
3 S	Légende des trois compagnons
LOrd	Lettre à tout l'Ordre
LMin	Lettre à un Ministre
LChe	Lettre aux chefs des peuples
LCust	Lettre aux Custodes
LLéon	Lettre à frère Léon
LAnt	Billet à S. Antoine de Padoue
1 LAg	Lettre 1 à Agnès de Prague
2 LAg	Lettre 2 à Agnès de Prague
3 LAg	Lettre 3 à Agnès de Prague
4 LAg	Lettre 4 à Agnès de Prague
AgCl	Lettre d'Agnès
Adm	Admonitions
AP	Anonyme de Pérouse
BLéon	Bénédiction à frère Léon
BC	Bulle de canonisation
BCI	Bénédiction de Claire
BonCl	Lettre de Bonaventure
CSol	Cantique de frère Soleil
Com	Sacrum commercium
Csd	Considérations sur les stigmates
LEr	Lettre à Ermentrude de Bruges
RegErm	Règle pour les ermitages
ExhLD	Exhortation à la louange de Dieu



Fior	Fioretti
HCl	Lettre du Cardinal Hugolin
HO	Historia Occidentalis
LD	Louange de Dieu pour frère Léon
LH	Louanges pour toutes les heures
LM	Saint Bonaventure, Legenda major
Lm	Saint Bonaventure, Legenda minor
LP	Légende antique de Pérouse
Ps	Officium Passionis
Pat	Notre Père paraphrasé
Pr	Procès de canonisation
PCru	Prière devant le crucifix à Saint-Damien
RegCl	Règle de sainte Claire
SB	Sermons de saint Bonaventure
SalM	Salutation à la Vierge Marie
Sp	Miroir de perfection (Speculum Perfectionis)
SalV	Salutations des Vertus
TestCl	Testament de Claire
Test	Testament
Test Si	Testament de Sienne
VCl	Thomas de Celano -Vie de Ste Claire.

Les documents de Vatican II les plus importants

Concile œcuménique Vatican II. Constitutions, décrets, déclarations, messages. Textes français et latin, tables bibliques et analytiques et index des sources, Editions du Centurion, Paris 1967.

- **Lumen gentium** (LG), Constitution dogmatique sur l'Église.
- **Unitatis redintegratio** (UR), Décret sur l'œcuménisme.
- **Nostra aetate** (NA), Déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non-chrétiennes.
- **Dei Verbum** (DV), Constitution dogmatique sur la Révélation divine.
- **Dignitatis humanae** (DH), Déclaration sur la liberté religieuse.
- **Gaudium et spes** (GS), Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps.
- **Ad gentes** (AG), Décret sur l'activité missionnaire de l'Église.

La structure du cours

A La Famille franciscaine – porteuse d’une mission spécifique

1. Le christianisme, religion de l’Incarnation
2. La Famille franciscaine
3. Collaboration interfranciscaine aujourd’hui
4. Formation initiale et formation permanente

B Les fondements du charisme missionnaire franciscain

5. Les fondements bibliques et prophétiques de la mission franciscaine
6. L’origine de la mission dans le mystère de la Trinité
7. La mission franciscaine d’après les sources anciennes
8. Fidélité et trahison : une histoire de la mission franciscaine
9. La mission franciscaine d’après les sources modernes

C La dimension mystico-religieuse du charisme missionnaire franciscain

10. L’unité de la mission et de la contemplation
11. La décision pour le Christ et une dimension universelle
12. Fraternité universelle : réconciliation avec Dieu, l’homme et la nature
13. La vocation apostolique franciscaine et l’annonce de la Bonne Nouvelle
14. Sœurs et frères dans un monde sécularisé
15. Dialogue avec d’autres religions : une voie franciscaine
16. Rencontre avec les musulmans
17. L’inculturation : un devoir franciscain
18. Le rêve franciscain d’une Église amérindienne

D. La dimension socio-politique du charisme missionnaire franciscain

19. François d’Assise et l’option pour les pauvres
20. La théologie de la libération du point de vue franciscain
21. Critique prophétique des systèmes sociaux:
1ère partie : le capitalisme
2ème partie : le marxisme
22. « Homme et femme, il les créa... » – Un défi franciscain
23. Engagement franciscain pour la paix et pour le monde
24. Notre relation face à la science et à la technique

Résumé

25. La tâche permanente des Franciscains dans l’Église